

LE DEVOIR



ACTUALITÉS

Des moutons atteints de la maladie de la «vache folle»?

Page A 3

ACTUALITÉS

L'Allemagne compensera des milliers de Canadiens

Page A 2

VOL. XCI N° 161

LE MERCREDI 19 JUILLET 2000

87c + TAXES = 1\$

DOUZE FIGURES



DE L'AN MIL

L'horloger de Dieu

Le Devoir poursuit aujourd'hui la publication de portraits de personnages historiques ayant vécu l'an mil de notre ère. Aujourd'hui, l'édifiante histoire d'un jeune garçon d'extraction modeste, élève surdoué, qui quittera son Auvergne natale pour monter sur le trône de saint Pierre, sous le nom de Sylvestre II. Une alliance rêvée entre la foi et l'érudition.

Jean-Pierre Langellier
Le Monde

Vers le commencement du X^e siècle, on voyait sur les collines qui avoisinent Aurillac errer un jeune pâtre dont l'œil attaché négligemment sur ses troupeaux paraissait distraire et quelquefois superbe... Cet enfant pauvre et inconnu sera un jour un savant distingué et un grand homme. Ainsi renaît, au milieu du XIX^e siècle, l'édifiante légende du «petit gars du Cantal», du gardien de brebis rêveur devenu le premier pape «français», le pape de l'an mil.

On ignore où et quand Gerbert vit le jour. La tradition le fit longtemps naître en 938. Les historiens modernes, moins précis mais plus crédibles, s'accordent sur une fourchette: 945-950. Sa famille était-elle aussi humble que la légende le dit? L'intéressé est notre seule source. Devenu archevêque de Reims, il livrera, sur son origine sociale, un unique indice: «J'ignore comment il se fait que moi, pauvre exilé, sans noblesse et sans fortune, j'ai été préféré à des personnages que leur richesse et la dignité de leur famille semblaient désigner à tous les suffrages. C'est à vous, ô mon Dieu, que je suis redevable de cet honneur, ô vous, qui, selon la parole du psalmiste, prenez l'indigent sur un fumier pour le faire asseoir entre les princes, pour l'élever sur un trône de gloire.»

Sans noblesse ni fortune? Sans doute. Mais pas forcément pauvre pour autant. «Gerbert, enfant, n'a pas dû passer son temps à pétrir des fourmes du Cantal», plaisante son biographe, Pierre Riché. Peut-être appartenait-il à une famille de petits propriétaires libérés du lien de vassalité, ceux qu'on appelait les alcutiers. Ses parents le confiaient tout jeune, selon un usage courant, aux moines de Saint-Géraud d'Aurillac, riche et prestigieuse abbaye, qui fut un temps clunisien. Pour Gerbert, l'ascenseur social de l'Église — le seul de l'époque — fonctionnera parfaitement et le conduira au pinacle.

Mais il n'oubliera jamais sa modeste naissance. Elle lui a appris la valeur des choses et il ne méprisera ni les honneurs ni les richesses qu'ils procurent. En ces temps médiévaux où l'Église est sœur jumelle de la noblesse, où les serviteurs de Dieu ont presque toujours du sang bleu, l'absence de lignage est un handicap pour un grand clerc, fût-il conseiller des puissants. La mort d'un protecteur, un revers d'amitié, une simple malveillance peuvent suffire à le replonger dans le besoin. Gerbert conjurera cette fragilité matérielle en usant de ses meilleures armes: la force de son esprit, une volonté tenace, une habileté d'entremetteur. Ce parvenu de la culture aura vivement conscience d'appartenir à l'élite de l'intelligence et du savoir, seules clés de sa réussite. En attendant, le jeune oblat Gerbert est un élève surdoué. Il apprend avec enthousiasme et brio son métier de moine bénédictin. Il suit les offices, lit dans le psautier, écrit sur les tablettes, chante les antennes. Et, plus tard, assimile la grammaire latine. Le maître, Raymond de Lavaur, n'a pas manqué de remarquer l'enfant prodige.

La chance de Gerbert se présente un jour de 967 en la personne de Borrell, comte de Barcelone. L'Espagne, lui demande l'abbé de Saint-Géraud, possède-t-elle «des hommes très instruits dans les arts»? Assurément, répond son hôte, qui accepte aussitôt qu'on lui confie le jeune frère «pour lui faire apprendre les sciences».

VOIR PAGE A 4: SAINTS

INDEX

78313 00066 5	Annances..... B 4	Monde..... A 5
	Avis publics..... B 5	Mots croisés..... B 4
	Bourse..... B 2	Météo..... B 4
	Culture..... B 8	Sports..... B 5
	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 6
	Idées..... A 7	

Un été à l'eau



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Anne-Marie Savaria, aquariste au Biodôme de Montréal, offrait hier une crevette à une anémone. Le Biodôme fête hier son huit millionième visiteur en huit ans d'existence.

À qui profite le mauvais temps?

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

Cet été, les journées se suivent et se ressemblent, toutes plus moches les unes que les autres. Mais le malheur des uns fait le bonheur des autres, dit l'adage. Avec le mauvais temps, les musées remplissent leurs tiroirs-caisses et connaissent un achalandage record.

Et pour cause: les journées sont souvent couvertes, le temps toujours menaçant. Doit-on prendre le risque de transporter toute la petite famille à la campagne, à la plage ou à la montagne, pour devoir remarquer tout ce beau monde à peine arrivé, surpris par une averse? Beaucoup de familles optent cet

SUITE PAGE A 8: TEMPS

Une autoroute de 20 milliards: Big Dig!

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Boston — Les rêves d'envergure amènent des problèmes d'envergure. Les Bostoniens s'attendaient à ce que le Big Dig, un projet autoroutier souterrain de plusieurs milliards et dont les chantiers pululent à Boston depuis 1990, crée des embouteillages monstres et nuise à leur qualité de vie pendant près de 15 ans. Mais seuls les plus cyniques avaient prévu le pire: magouille, enquête fédérale, démissions à répétition et augmentation très substantielle des coûts. Ce qui s'est avéré.

Mais avant d'être financière, l'épine au pied de la capitale du Massachusetts était routière. Le seul tronçon à traverser la ville, l'Interstate 93, était jugé inadéquat et très dangereux, le taux d'accidents y étant quatre fois plus élevé que le taux national. Lors de sa construction, en 1959, il était prévu que 75 000 automobiles l'emprunteraient chaque jour. Aujourd'hui, près de 200 000 voitures circulent sur cette autoroute où on prévoyait en 1990 que si rien n'était entrepris, les heures de pointe s'étaleraient sur une quinzaine d'heures en 2010.

La solution passait notamment par un élargissement des voies routières. Mais du verbe au geste, il y a un pas, particulièrement difficile à franchir à Boston. L'Interstate 93 est une autoroute suspendue qui s'apparente énormément à l'autoroute Métropolitaine, i.e. laide et encombrante. Il n'y a donc aucune volonté de l'élargir, ni, d'ailleurs, de place pour le faire.

VOIR PAGE A 8: BIG DIG

Le Canada est plus sécuritaire

La criminalité ramenée à son niveau de 1980

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Dure année pour la criminalité, qui a connu une chute de 5 % à l'échelle nationale en 1999 pour atteindre son plus bas niveau en 20 ans.

Selon les données divulguées hier par Statistique Canada, il s'agit d'une huitième baisse consécutive de la criminalité, attribuable à l'excellente performance des trois plus grandes provinces, le Québec (recul de 7,5 %), l'Ontario (-7,4 %) et la Colombie-Britannique (-4,9 %). Le taux de criminalité est à la hausse dans les quatre provinces de l'Atlantique et au Yukon tandis qu'il reste stable au Manitoba et en Alberta. Le taux de criminalité a enfin fléchi dans les neuf plus grandes régions métropolitaines du pays, y compris Montréal et Québec.

L'étude de Statistique Canada n'attribue pas de raisons spécifiques à cette baisse générale de la criminalité, observée aussi bien pour les homicides que les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les vols qualifiés et les voies de fait, tant au sein de la population adulte que chez les jeunes de 14 à 19 ans.

«Mais le vieillissement de la population, la vigueur de l'économie ainsi que les nouvelles approches de la prévention et de la solution aux crimes sont peut-être parmi les explications possibles», précise l'organisme fédéral.

L'Ouest des délits

Pour une deuxième année consécutive, la Saskatchewan arrive en tête des provinces affichant le plus haut taux de criminalité (12 155 affaires criminelles pour 100 000 habitants), suivie de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de l'Alberta. Mais les trois territoires (T.N.-O., Yukon et Nunavut) affichent respectivement les pires bilans, et de loin.

VOIR PAGE A 8: CRIMINALITÉ

Air Canada: Ottawa propose la médiation

Le gouvernement fédéral est intervenu dans le différend qui oppose Air Canada à ses 2200 pilotes en «imposant» la médiation. Sans

brandir explicitement la menace d'une loi spéciale ou d'un règlement imposé en vertu des services essentiels, la ministre fédérale du Travail, Claudette Bradshaw, a clairement indiqué hier aux deux parties qu'elles «n'aimeront pas l'autre solution» si elles ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente dans le cadre de cette médiation de la dernière chance.

■ À lire, page B 3

Des heures difficiles à Camp David

REUTERS
ASSOCIATED PRESS

Thurmont, Maryland — À moins de 24 heures du départ du président américain Bill Clinton pour le Japon, les négociations de paix israélo-palestiniennes à Camp David ont pris hier un tour orageux en raison des blocages sur la question délicate de Jérusalem.

Histoire d'accentuer la pression sur les négociateurs, le président américain avait fait savoir lundi soir qu'il entendait qu'Israéliens et Palestiniens aient «bouclé leurs affaires» avant son départ pour le sommet du G8, au Japon, ce matin.

Un haut responsable palestinien a affirmé que les exigences israéliennes d'un maintien de leur souveraineté indivisible sur Jérusalem avaient provoqué une crise, contraignant Clinton à convoquer en urgence le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat pour une rencontre de la dernière chance.

Côté israélien, un proche du premier ministre Ehoud Barak a néanmoins cherché à minimiser la gravité de ces derniers événements en affirmant: «Il y aura beaucoup d'autres crises avant que nous aboutissions.»

VOIR PAGE A 8: CAMP DAVID



• LES ACTUALITÉS •

Travailleurs forcés du Troisième Reich

L'Allemagne compensera des milliers de Canadiens

« Pour tant d'entre nous, c'est trop peu, trop tard... »

L'Allemagne et ses grandes entreprises viennent de consentir 7,1 milliards de dollars à être répartis entre tous les travailleurs forcés du III^e Reich. Un geste qui a force de symbole pour les 30 000 Canadiens potentiellement admissibles mais qui arrive trop tard.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

« Aucune somme d'argent ne saura jamais me faire oublier toutes les souffrances que j'ai subies à Buchenwald et dans les usines de munitions où j'ai dû travailler. Aucune somme d'argent ne me rendra mon père et ma mère, morts à Treblinka, ni mon frère, mort dans un camp de travail au sud de Varsovie », note Edouard Balter, un juif polonais de Montréal aujourd'hui âgé de 71 ans.

A sa libération, raconte-t-il, il faisait six pieds et pesait 87 livres mais était l'un des rares survivants de sa ville natale, Opatów. « Avant la guerre, 5200 juifs y vivaient. Après l'Holocauste, à peine 300. On me dit aujourd'hui qu'il n'y resterait plus qu'un seul juif. » Il n'est jamais retourné à Opatów. « Pourquoi y re-

tournerais-je? Pour pleurer tout ceux que j'ai perdus? »

C'est plutôt avec les 428 autres jeunes libérés de Buchenwald en même temps que lui et expatriés en France qu'il reste en contact. « Tous les cinq ans, on se réunit, en Israël. Seulement, tous les ans, on apprend la mort de l'un, puis de l'autre. Pour tant d'entre nous, c'est trop peu, trop tard... » Déjà, depuis de nombreuses années, M. Balter reçoit un chèque du gouvernement allemand en guise de compensation pour tous les torts subis pendant l'Holocauste. Bientôt, il en recevra un autre, cette fois pour ces années d'honoraires non perçus à titre de travailleur forcé du III^e Reich.

La somme sera versée en un seul paiement d'ici la fin de l'année, a promis le chancelier Gerhard Schröder, conscient que chaque jour voit mourir quelques-uns des derniers survivants de l'Holocauste. Reste cependant à organiser la distribution mon-

diale des 7,1 milliards de dollars, ce qui ne sera pas une sinécure. Qui touchera combien? On estime pour l'heure à 10 600 \$ la somme que pourraient toucher chacun des esclaves du régime nazi. Les travailleurs forcés soumis à de moins lourdes tâches pourraient recevoir, eux, environ 3500 \$. Vers la fin du mois, à travers le monde, des messages publicitaires dans les journaux devraient préciser les critères d'admissibilité et la démarche à entreprendre.

Le directeur général du Congrès juif canadien au Québec, David Birnbaum, note qu'à Montréal, environ 8000 juifs pourraient être potentiellement admissibles au nouveau fonds d'indemnisation. Au Canada, ils seraient 30 000, dont la moitié sont juifs et l'autre moitié originaires de l'ex-URSS, de la Pologne, de l'ex-Yougoslavie... Pour l'historien Raul Hilberg, lui-même rescapé à minuit moins une de son Autriche natale et auteur de *La Destruction des juifs d'Europe* (une brique de quelque 1000 pages, considérée comme la référence en la matière), le règlement consenti par le gouvernement allemand et par les entreprises allemandes constitue un précédent en matière de

droits individuels. « Il vient établir qu'un travailleur forcé auquel on a volé son temps, sa santé et des occasions de vie a droit à une compensation. »

Plus encore, ce règlement vient rappeler que la responsabilité ne se limite pas aux seuls acteurs d'une tragédie. « Les politiciens et les chefs d'entreprise allemands qui ont contribué au fonds d'indemnisation n'étaient pour la plupart même pas nés lors de la Deuxième Guerre mondiale. Seulement, économiquement, ils ont profité du travail forcé dirigé par leurs grands-parents ou leurs parents et, à ce titre, ils doivent payer pour eux. »

Ce dédommagement s'inscrit dans une tendance mondiale de demandes d'excuses et de compensations, rappelle M. Hilberg. Les juifs, bien sûr, mais aussi les Amérindiens, les Japonais américains et canadiens pour leur internement dans des camps de concentration... « Seuls ceux qui adressent leurs doléances à des pays qui ont les poches bien pleines d'argent peuvent cependant espérer un dédommagement. Pensez-vous que les Nigériens verseront quoi que ce soit aux Ibos pour leurs agissements au Biafra? »

Grande CÉLÉBRATION d'ouverture de notre 6^e magasin à Québec

Jusqu'à 50% de rabais

RABAIS EXCEPTIONNELS PARTOUT EN MAGASIN !



table

Porcelaine de tous les jours* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **28⁹⁵**



bain

Serviettes et accessoires* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **1⁹⁹**



litterie

Draps Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **6⁹⁵**



CANNON STEVENS



MARIEUX Fieldcrest



Garantie
CHACQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.



lawrence SHEFTEX
GUESS? Crossfill
Springmaid Dan River
MARIEUX Vamsutta



parures de fenêtres

Venez voir le choix de parures de fenêtres le plus complet au Canada ou téléphonez notre service à domicile pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.

331-5260

Parures de fenêtre* Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

Levolor HunterDouglas

À partir de **1⁷⁹**



matelas

Matelas* Choisissez parmi la plus grande sélection de Sealy et Simmons

À partir de **169⁰⁰**

La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVP* ou ne payez rien avant un an.
*Nous vous offrirons un rabais équivalent à la TPS et à la TVP sur nos prix.

Photographies présentées à titre indicatif uniquement.

litterie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !

Les câlins nourrissent le cerveau des bébés

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Un bébé entouré de soins et d'attention sera plus vite éveillé et curieux qu'un autre que ses parents négligent. C'est ce que des chercheurs de l'université McGill ont entre autres découvert en observant pendant des heures des rates câliner leurs ratons... De quoi faire sourciller bien des parents pour qui il s'agit de l'évidence même! Mais qu'est-ce qui fait la différence entre ces deux rejets? Les synapses de l'hippocampe, bien sûr.

Les chercheurs québécois ne se sont en effet pas contentés de prouver, dans la dernière édition de la revue scientifique *Nature*, ce dont n'importe qui se doute déjà. Ils se sont plutôt demandé comment les soins maternels contribuent au développement cognitif de l'enfant et quels en sont les mécanismes. À la base de ce développement, il pourrait bien y avoir un neurotransmetteur dont la présence est déjà établie avant la naissance.

L'équipe du Dr Michael Meaney a formé deux groupes de rates, évaluées après avoir déjà eu des ratons. Dans le premier, des femelles dotées d'aptitudes exceptionnelles pour s'occuper de leurs rejetons. Dans le second, des femelles moins douées que les premières.

Lorsque les ratons des deux groupes ont été assez âgés, les chercheurs les ont placés dans un labyrinthe pour tester leurs aptitudes à s'orienter et à se souvenir de la configuration de leur environnement.

Le premier jour, tant les rejetons du premier groupe que ceux du second avaient l'air un peu perdus. Mais au fil des jours, il est devenu clair que les ratons nés de mères attentionnées arrivaient mieux à retrouver leur

chemin que leurs congénères du second groupe.

« L'apprentissage spatial et la mémorisation chez le rat sont liés au fonctionnement de l'hippocampe », écrit le Dr Meaney. La première semaine qui suit la naissance est une période d'intense activité dans cette région du cerveau; c'est à ce moment que se construisent les synapses, ces microscopiques connexions entre deux neurones. Les ratons du premier groupe avaient en effet un nombre plus élevé de synapses dans l'hippocampe, de même qu'un plus haut taux de connexions entre différentes parties du cerveau responsables de l'apprentissage, que les ratons du second.

Par contre, lorsque les chercheurs ont échangé les ratons alors qu'ils venaient de voir le jour, les données ont été surprenantes. Les ratons nés de mères attentionnées et élevés par une rate négligente ont présenté les mêmes aptitudes que leurs frères élevés dans le premier groupe. Plus intéressant encore, les ratons nés dans le second groupe et élevés par une rate attentionnée ont aussi démontré des aptitudes exceptionnelles!

Que penser de ces résultats? Les chercheurs suggèrent que la différence est peut-être causée par des gènes présents bien avant la naissance. Ces gènes influenceraient l'hippocampe et le développement des synapses. Dans le cas des rats, l'action de lécher et de laver les ratons est une stimulation tactile qui favorise en bout de piste le développement des neurones.

Il reste encore beaucoup de travail à faire avant de comprendre l'influence des soins maternels sur le développement du raton et il faudra faire preuve de beaucoup de prudence avant de lier tout ça au développement de l'humain.

Les députés expriment leur frustration

Québec (PC) — Les simples députés vivent de plus en plus de frustrations, se sentent sans cesse dominés par les membres du conseil des ministres et n'ont plus l'impression de remplir adéquatement leur rôle d'élus.

Selon un document publié par un comité de réflexion composé de députés, autant ministériels que de l'opposition, sur le travail des commissions parlementaires, les élus ont la nette impression d'être devenus de simples pions que le gouvernement utilise sans vergogne pour faire avancer un agenda politique sur lequel ils n'ont aucune prise.

« Comme parlementaires, nous nous devons, par respect pour nos fonctions et pour les citoyens qui nous ont élus, souligner le document, de nous interroger sérieusement non seulement sur le rôle et la contribution qui est attendue des députés, mais également sur la marge de manœuvre et sur les moyens dont ils doivent disposer dans l'exercice de leurs fonctions. »

Ces mêmes élus, qui ont fait état de leur ras-le-bol en demandant au premier ministre Lucien Bouchard qu'il considère une augmentation de leur salaire, à la fin de la dernière session, ont profité de ce rapport du Comité de réflexion pour exiger plus de latitude et moins d'ingérence de la part des ministres dans le processus parlementaire.

« C'est à peine si les présidents et les vice-présidents des commissions sont informés des ordres du jour convenus entre les cabinets politiques du gouvernement et de l'opposition », ont-ils noté.

Pour eux, la présence envahissante des ministres dans les débats parlementaires et dans le processus de consultation publique est devenue intolérable et totalement improductive.

« La présence et la participation d'un ministre en commission rendent le débat plus politique et, souvent, exagérément partisan, ont affirmé les auteurs du document. En raison des enjeux que cela soulève, ont-ils poursuivi, les cabinets des ministres, des leaders et des whips parlementaires ont obtenu au fil des ans d'être informés de tous les aspects des travaux des commissions, ce qui les a amenés à s'immiscer dans l'organisation, le déroulement et le suivi de leurs séances. »

Les élus s'interrogent sérieusement sur leur rôle et leur marge de manœuvre

« En toute conscience », ont-ils indiqué, les députés se sentent indûment bousculés lorsqu'on leur demande d'adopter un projet de loi « sans connaître de quelle façon le gouvernement prévoit l'appliquer. »

Pour corriger la situation, pour éliminer ce sentiment de dépendance à l'endroit du gouvernement, il importe, selon les députés, qu'un ministre ne soit plus membre d'une commission « mais un témoin qui aurait le loisir d'ouvrir et de clore les délibérations », en plus de répondre aux questions des élus.



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

Service à domicile **GRATUIT**
331-5260

Centre Rockland
341-7810

Place Portobello
Brossard
671-2202

Les Galeries Laval
681-9090

La Cathédrale (Centre-ville)
282-9525

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Découverte au Vermont de troupeaux contaminés

Moutons noirs dans les assiettes?

Le Canada ne sait pas s'il a importé de l'agneau possiblement atteint de la maladie de la «vache folle»

Trois cent soixante-seize moutons du Vermont possiblement contaminés par une maladie proche de celle dite de la «vache folle» seront abattus. Y a-t-il de la viande contaminée au pays? Mystère.

SILVIA GALIPEAU
LE DEVOIR

La découverte au Vermont de moutons contaminés par une maladie proche de celle dite de la «vache folle» place le Canada dans l'embarras. Personne à l'Agence canadienne de l'inspection des aliments n'était en mesure de dire hier si des agneaux possiblement infectés ont été transportés ou non en territoire canadien.

«Les moutons étaient en quarantaine», a précisé Ron Rogers, chef de l'épidémiologie à la Direction de la santé des animaux de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments. Leurs agneaux, eux, n'étaient pas en quarantaine mais auraient été abattus pour fins de consommation, a affirmé hier

l'agence de presse Reuters. Au pays, personne ne pouvait confirmer si de l'agneau du Vermont a été importé ici ou non.

Trois troupeaux de moutons dans le Vermont seront abattus sous ordonnance du département américain de l'Agriculture, ayant été jugés potentiellement porteurs d'une maladie proche de celle dite de la «vache folle». Les moutons avaient été importés de la Belgique et des Pays-Bas en 1996, année où a sévi la fameuse épidémie de la maladie dite de la «vache folle» en Angleterre. En 1998, le département américain de l'Agriculture découvrirait que les moutons en question avaient probablement consommé, en Europe, de la farine de bœuf contaminée. Les analyses portant sur quatre animaux abattus ont

révélé la présence d'une encéphalopathie spongiforme transmissible (EST), plus connue sous le nom de maladie de la «tremblante».

A ce jour, aucun cas de transmission de la «tremblante» à l'homme n'a jamais été relevé. Mais comme les moutons en question avaient consommé de la farine contaminée au virus à l'origine de la maladie de la «vache folle», les autorités américaines n'ont probablement voulu courir aucun risque, ce qui expliquerait pourquoi ils ont ordonné leur abattage, a révélé une source à l'Agence canadienne de l'inspection des aliments, qui a requis l'anonymat. L'histoire soulève de nombreuses questions. La maladie de la «vache folle» est-elle transmissible aux moutons? Les études ne permettent pas de le conclure. On pense d'ailleurs que ce type de maladie, causée par un prion, une protéine atypique qui s'accumule dans des proportions anormales, serait propre à certaines espèces: la «vache folle» chez les bovins, la

«tremblante» chez les ovins, etc. Et si elle l'est, comment se transmet-elle à l'homme? On ne sait pas non plus avec certitude comment la maladie de la «vache folle», appelée maladie de Creutzfeldt-Jakob dans le cas des humains, se transmet à l'homme.

Autre interrogation, et non des moindres: avons-nous importé de l'agneau possiblement contaminé du Vermont? Pour importer de la viande américaine, celle-ci doit provenir d'établissements certifiés reconnus par le Canada. Or les abattages de viande peuvent quitter un État pour être vendus dans un autre, ce qui tend à brouiller les pistes. «Où [les agneaux] sont-ils allés? Je ne peux pas vous le dire», a poursuivi Ron Rogers.

Une seule certitude: jamais le Canada n'a importé de moutons d'Europe lors de l'épidémie de maladie de la «vache folle». Donc, nul part au pays existe-t-il de troupeaux vivants possiblement contaminés.

Duo royal



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

RICHARD EMPEROR et son perroquet Pablo apprécient tous jours d'arpenter leur royaume. À l'avant-garde de l'originalité, Richard et son volatile sont une des figures de proue du Plateau Mont-Royal.

Ottawa s'attaque à la pollution microscopique

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Le gouvernement canadien a fait connaître en début de semaine son intention de s'attaquer à l'une des principales composantes du smog. De taille microscopique, les particules polluantes en suspension dans l'air sont responsables de l'aggravation de maladies cardiaques et respiratoires.

Produites par diverses activités humaines et certains phénomènes naturels, les particules de 10 micromètres ou moins (PM₁₀), soit le cinquième du diamètre d'un cheveu) peuvent provenir de sources aussi variées que la combustion de carburants fossiles par les automobiles et les centrales thermiques, les feux de

forêt, les exploitations minières, l'utilisation de solvant dans l'imprimerie, la construction, l'usure des pneus et les travaux agricoles. Pour en réduire le volume dans l'air, le ministre de l'Environnement du Canada, David Anderson, et son collègue à la Santé, Allan Rock, ont officiellement annoncé lundi dernier leur intention d'ajouter à la liste des substances considérées comme toxiques les principaux produits à l'origine de ces particules tels que l'anhydride sulfureux, les oxydes d'azote, l'ammoniaque et les composés organiques volatils.

«Provenant des secteurs de l'industrie et des transports», déclare le ministre Anderson dans un communiqué officiel, ces fines particules aéroportées causent chaque année 5000 décès préma-

turés ainsi que des visites plus fréquentes à l'hôpital et chez le médecin. Pour réduire de manière effective les concentrations de particules dans l'air que nous respirons, il nous faut réduire les émissions de substances chimiques qui polluent notre air.»

Le gouvernement laisse 60 jours à l'industrie et au public pour lui faire part de leurs commentaires sur son projet. Il devra s'écouler par la suite, selon la loi, un délai de deux ans avant qu'entre en vigueur la nouvelle mesure.

L'annonce fait suite entre autres à la signature en juin dernier, par les ministres de l'Environnement fédéral et provinciaux, d'une entente sur l'établissement de normes canadiennes dans le domaine. Bien que l'on

connaisse depuis longtemps les dangers que représentent pour la santé les substances en question, notamment pour les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies respiratoires, ce n'est que récemment que les spécialistes ont réalisé qu'il n'y avait pas d'exposition bénigne à ces particules et que même des concentrations relativement faibles pouvaient avoir des conséquences graves. Les plus grosses particules tendent à se déposer sur les parties supérieures du système respiratoire d'où elles peuvent par la suite être expulsées dans la gorge. Les particules les plus petites peuvent pour leur part être inhalées plus profondément dans les bronches et se loger là où le sang se recharge en oxygène.

Les ministres de la Santé parlent de réformes

Ottawa (PC) — Tous les ministres de la Santé du pays, à part Pauline Marois, du Québec, se réunissent à Ottawa aujourd'hui et demain pour poser un diagnostic sur les problèmes d'organisation du système de soins de santé du pays et formuler des recommandations. Mais il ne faut pas s'attendre à voir la réunion se conclure par une entente sur le partage des coûts du système entre Ottawa et les provinces, ni à voir le gouvernement fédéral

annoncer un transfert massif de fonds aux provinces. Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, n'a pas fait mystère du fait qu'il n'avait aucunement l'intention de parler d'argent cette semaine. Il souhaite plutôt que ses homologues et lui-même fixent les priorités à dégager en vue de réformer le système de soins de santé du pays. La question épineuse du financement et du partage de la facture sera tranchée ultérieurement par le premier

ministre Jean Chrétien et ses homologues provinciaux, qui doivent se rencontrer en septembre lors d'une conférence fédérale-provinciale.

Les provinces tiennent notamment à ce qu'Ottawa réinvestisse massivement dans la santé, en rétablissant les paiements de transfert de 4,2 milliards, sabrés par le ministre des Finances, Paul Martin, afin d'équilibrer le budget du pays.

Pour une aide fiscale universelle aux familles

PRESSE CANADIENNE

fesseuse d'économie à l'université Carleton.

Une étude de l'Institut de recherche en politiques publiques plaide en faveur du retour d'une aide fiscale universelle aux familles avec enfants au niveau fédéral.

Il pourrait s'agir de réinstaurer les allocations familiales, ou de rendre universelle la Prestation fiscale pour enfants.

«Il s'agit de fournir des bénéfices aux familles qui ne dépendent pas du revenu de la famille, a déclaré la directrice de recherche de l'Institut, Carole Vincent, au cours d'une entrevue téléphonique accordée hier. En faisant cela, on garantit à toutes les familles une certaine reconnaissance pour les responsabilités et les coûts qu'elles ont pour élever leurs enfants.»

Mme Vincent a réalisé une étude sur la fiscalité des familles, intitulée *Taxing Canadian Families: What's Fair, What's Not (Imposer les familles canadiennes: ce qui est équitable, ce qui ne l'est pas)*, avec Frances Wooley, pro-

La Prestation fiscale pour enfants a remplacé en 1993 les allocations familiales, le crédit d'impôt non remboursable pour enfant à charge et le crédit d'impôt remboursable pour enfants.

Les bénéficiaires versés aux familles en vertu de la Prestation fiscale pour enfants sont graduellement récupérés par le fisc à mesure que le revenu familial augmente.

«C'est un objectif assez louable que de lutter contre la pauvreté des enfants, c'est certain que nous considérons qu'il faut continuer à le faire, a déclaré Mme Vincent. Le problème, c'est que nous avons un seul programme, la Prestation fiscale pour enfants, qui exclut 20 % des familles en raison d'un revenu au-delà des moyennes.»

Elle a affirmé qu'il ne s'agissait pas nécessairement de familles riches. «Une famille disposant d'un revenu total de 75 000 \$ et qui compte deux enfants ne reçoit aucun bénéfice», a-t-elle déploré.

Huit Québécois morts sur les routes canadiennes

PRESSE CANADIENNE

Deux accidents majeurs survenus lundi, l'un en Ontario, l'autre en Alberta, ont enlevé la vie à huit personnes, tous des Québécois. On déplore également au moins une dizaine de blessés.

Le premier s'est produit en Alberta, à Pine Lake, à proximité du lieu où a frappé une tornade dévastatrice vendredi dernier. Trois jeunes Québécois de la rive sud de Québec ont alors péri, lors d'une collision entre un camion semi-remorque et leur voiture.

Les victimes sont Éric Roberge, âgé de 21 ans, de Saint-Henri-de-Lévis, Yvon Bouffard, âgé de 25 ans, de Sainte-Claire, et Mélissa Dion, âgée de 17 ans, de Saint-Anselme, dans la région de Bellechasse. L'accident a aussi infligé des blessures à Lydia Morin, 19 ans, de Saint-Anselme, qui est toujours hospitalisée à Edmonton.

Selon les enquêteurs, il semble que l'automobile à bord de laquelle prenaient place les jeunes ne se soit pas immobilisée à l'intersection des autoroutes 21 et 42.

Par ailleurs, dans l'est de l'Ontario, près de Prescott, à une centaine de kilomètres d'Ottawa, un accident impliquant une fourgonnette immatriculée au Québec a fait cinq morts et 10 blessés.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

ROLEX

Lady Yacht-Master
en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

patrimoine
en fleurs

Joignez-vous à la tradition estivale Patrimoine et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers-démonstrateurs sélectionnés

JUSQU'À
40%

Patrimoine

La salle de montre est fermée tous les dimanches durant l'été

3932 Autoroute Laval Ouest,
(coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7
(450) 687-6867

• LES ACTUALITÉS •

Quand les saints rivalisent de miracles

DOUZE FIGURES



DE L'AN MIL

SUITE DE LA PAGE A 1

En ce temps-là, l'Auvergne est aquitaine. Gerbert se sent et se sentira toujours aquitain. L'Aquitaine a la réputation d'un pays riche où il fait bon vivre. C'est une région à la religiosité encore empreinte de paganisme, où les saints se disputent jalousement leur territoire et rivalisent de miracles. Gerbert gardera au cœur, toute sa vie, la nostalgie de Saint-Géraud et le souvenir ému de ses moines. Confié à l'évêque Hatton de Vich, Gerbert passe en Catalogne trois années décisives (967-970). Dans la riche bibliothèque du monastère de Ripoll, il s'abandonne à sa grande passion des livres. Il y découvre les « mathématiques », mot qui désigne les quatre branches du quadrivium — arithmétique, géométrie, astronomie, musique —, alors à peu près oubliées au nord des Pyrénées. Un apprentissage qu'il complète auprès de ses amis, Miro Boffil et Sunifred Lobet, de Barcelone.

Entre la Catalogne et le califat des Omeyyades de Cordoue, principal foyer culturel d'Occident, alors à son zénith, les hommes et les livres circulent. A Ripoll, on recopie les œuvres savantes traduites de l'arabe en latin.

Pendant son séjour catalan, Gerbert s'initie donc aux sciences « arabes ». Il se donne le bagage intellectuel qui lui permettra de devenir le plus grand savant de son temps, « le Leibnitz du X^e siècle ». La science l'émerveille et l'exalte. Il est prêt pour d'autres voyages et de nouveaux rencontres.

Rome, ses jardins, ses vignes

Borrell et Hatton l'emmenent à Rome avec eux. Il découvre, fasciné, la ville qui consacra sa gloire et abritera son tombeau. Rome, ses jardins et ses vignes. Rome et ses collines, où les monastères ont poussé parmi les ruines. On le présente au pape, Jean XIII. L'intelligence et la volonté d'apprendre du jeune homme l'impressionnent. Ce pontife est un homme sérieux et respecté. Rien à voir avec son prédécesseur presque immédiat, Jean XII, un débauché, mort lorsque « la main de Dieu l'atteignit dans le lit d'une femme mariée ».

Le pape fait connaître l'arrivée de Gerbert à l'empereur Otton I^{er}, roi de Germanie et d'Italie, qu'il sait en quête de maîtres pour relancer la grande œuvre scolaire entreprise deux siècles plus tôt par Charlemagne. L'empereur propose de retenir le jeune savant à Rome. L'assassinat d'Hatton par un scélérat prive Gerbert de son maître mais lui redonne à point nommé sa liberté. C'est décidé : il servira Otton. Et Borrell rentrera seul en Ca-

talogne. Gerbert se lie d'amitié avec le fils de l'empereur, alors adolescent, qui devient son disciple et, sous le nom d'Otton II, épouse la princesse byzantine Théophano. Gerbert assiste à la cérémonie. Puis il rencontre l'archidiacre de Reims, Gerannus, un as de la dialectique. Les deux lettrés s'apprécient et s'entraident. L'Aquitain veut accompagner le Franc, qui retourne chez lui. Il demande — et obtient — l'aval de l'empereur. Au soir de son existence, Gerbert songera, amusé, qu'il sera passé « de R en R » : Reims, Ravenne, Rome. A Reims, il aura vécu l'essentiel de sa vie d'adulte. Une vie d'études, d'enseignement et de foi. Au service de la science et de Dieu. Le Reims de Gerbert est la première métropole ecclésiastique de la France du Nord, dont elle fait partie depuis le fameux partage de Verdun (843).

Reims a deux poumons : le monastère Saint-Remi, hors les murs, la cathédrale Notre-Dame et son palais épiscopal. Surtout, la ville possède l'une des rares écoles urbaines du royaume et l'une des plus belles bibliothèques d'Occident. C'est pour elles que Gerbert a rejoint Reims. Dans l'une, il enseignera ; dans l'autre, il étudiera. Gerannus mort, il le remplace comme écolâtre — directeur de l'école épiscopale —, à la demande de l'archevêque Adalbéron. Il a sans doute moins de 30 ans.

Gerbert est un pédagogue d'instinct et de conviction. Il aime transmettre autant qu'il aime s'instruire. « Nous enseignons ce que nous savons, nous apprenons ce que nous ignorons. » Le succès de ses élèves est sa plus belle récompense. Sage et généreuse qu'il résume en une superbe formule : « La victoire du disciple, c'est la gloire du maître. » Son enseignement est presque exclusivement oral. Les manuels scolaires ne se répandront qu'à la fin du XII^e siècle, lorsque naîtront les premières universités.

Qu'enseigne-t-il aux adolescents rémois? D'abord, les trois disciplines du trivium : grammaire, rhétorique et dialectique. Il les mêle car, souligne Pierre Riché, « pour lui, la logique est un tout ». Gerbert enseigne librement, et à sa manière. Il développe la mémoire de ses élèves, déjà prodigieuse. Comme il a le goût du concret et qu'il est habile de ses mains, il dessine les figures de rhétorique sur « vingt-six peaux cousues l'une à l'autre ». C'est plus commode pour assimiler Cicéron. Orfèvre en dialectique, il jongle avec les concepts, les définitions, les syllogismes. Il explique le discours, l'argument, la discussion. Pas pour former des beaux parleurs, mais de bons citoyens. Car il veut concilier la pensée et l'action. Et croire au vieux rêve d'un peuple dont les princes sont des philosophes et les philosophes des princes.

Plus qu'un philosophe, Gerbert est un savant. Il excelle dans le quadrivium, appris en Catalogne. Pour enseigner l'arithmétique, il manie un abaque inédit, une table à calcul qu'il a fait construire spécialement chez un fabricant de bouliers : une planche divisée en 27 compartiments, mille jetons de corne représentant les neuf chiffres dits « arabes » (en fait, indo-arabes), apparus quelques années plus tôt en Espagne, et le tour est joué. Gerbert multiplie et divise à grande vitesse, mais, semble-t-il, sans recourir au zéro, encore inconnu. Son

boulier perfectionné reconstruit la « numérotation de position » découverte par les Chaldéens 3000 ans avant le Christ, mais en utilisant, cette fois, le 10 comme base de calcul. Ainsi révolutionne-t-il les maths en Occident.

Gerbert est maintenant célèbre. Sa réputation s'étend au-delà du royaume, jusqu'en Bavière ou en Lotharinge. Les étudiants affluent à Reims. Il forme des disciples, qui deviennent souvent ses amis. De son nom naît un adjectif, « gerbertiste ». L'écolâtre est, selon le mot de Pierre Riché, « un éveillé ». Il stimule ses élèves, les incite aux recherches.

Toute gloire attend son heure. Celle de Gerbert arrive autour de Noël 980. L'écolâtre saxon Otric jalousie l'Aquitain et sa flatteuse re-

vaincu se retirera du monde et s'éteindra bientôt. De honte et de dépit sans doute.

S'ouvre pour Gerbert un bref intermède italien. En récompense pour sa brillante prestation, Otton II lui confie la prestigieuse abbaye de Bobbio, en Emilie-Romagne. Avec pour mission d'y remettre de l'ordre. Là comme ailleurs, la mutation féodale fait des ravages : défaillance royale, désordre économique, confusion juridique, déclin moral. Alléchée par la richesse de certains monastères, la petite noblesse s'en empare. Les moines s'effondrent dans la misère. « L'abbé Gerbert s'en attriste : « Quand je vois mes moines se consumer de faim, quand je les vois accablés faute de vêtements, comment pourrais-je

denrée vitale dont il a un besoin permanent pour nourrir son esprit et enrichir sa science. Envers les livres, Gerbert est en état de dépendance, dans tous les sens du mot. A son propos, Georges Duby évoque l'« incessante poursuite des instruments du savoir ».

Grâce aux revenus de ses charges d'abbé, il achète des manuscrits « à prix d'or ». Il commande des copies aux ateliers de scribes, fournit l'argent et les parchemins. Il mobilise ses amis, ses disciples. Il demande à l'un d'eux de faire recopier discrètement trois ouvrages et d'avancer les fonds. « Je te promets, frère, de garder un silence inviolable sur ton fidèle service et de te remettre largement ce que tu auras dépensé. » Il prend grand soin de ses manuscrits, les conserve sous clé, dans un coffre, et les emporte avec lui en voyage. Sa bibliothèque personnelle compte une vingtaine d'ouvrages, ce qui est déjà beaucoup pour l'époque.

Grand lecteur, Gerbert s'adonne aussi à l'écriture. En témoignent ses 220 lettres parvenues jusqu'à nous — dont, hélas, aucun manuscrit autographe —, sans lesquelles on ne pourrait faire revivre cet étonnant personnage. Le plus souvent sans date — mais les historiens ont comblé cette lacune —, elles s'étaient sur une période de 14 ans (983-997). Comme Cicéron, Gerbert « édite » lui-même ses lettres, dont il veut faire des modèles. Il les classe et — avant de quitter Reims pour Ravenne — les remet à Constantin, son ancien élève devenu abbé de Micy, près d'Orléans. Mais, fine mouche, il prend soin d'en soustraire 30, qu'il juge compromettantes. Il les a rédigées à l'époque (984-987) où Hugues Capet — qui avait sa sympathie — défiait les derniers rois carolingiens. Elles attestent le double jeu de Gerbert et de son évêque Adalbéron. Heureusement pour l'histoire, leurs copies ont été retrouvées dans une autre collection.

Qu'il assure le secrétariat des princes et des évêques — ou plus d'une lettre sur trois — qu'il écrive pour son compte, Gerbert soigne son style.

Sa langue est moderne : claire, concise, nerveuse. Il a le sens de la formule et, pour avoir beaucoup lu Cicéron, enfile parfois la voix, à la manière des orateurs antiques : « Ici, une misère horrible s'empare à main armée des greniers et des boutiques, là l'épée au dehors et l'effroi au dedans m'empêchent de dormir pendant des jours et des nuits. »

Il cède aussi à l'invective et s'en prend à une ville entière : « Quels remèdes trouver à tes maux, abominable cité de Verdun? Tu es devenue une caverne de brigands. Tes amis ont fait de toi un affreux lupanar. Reviens à la concorde entre les royaumes, cité receluse de vices qui vomit la vertu. » Sous sa plume, l'Eglise de Jérusalem appelle à l'aide la chrétienté : « Comme tu es en bonne santé, ô épouse sans tache de ce Dieu dont je confesse être un membre. Pourrai-je désespérer de toi, la maîtresse du monde, si tu me reconnais pour tienne? Courage, soldat du Christ, sois le porteur drapeau et le compagnon au combat, viens à mon secours. »

Dans un tout autre registre, Gerbert, maniant l'ironie méprisante, s'en prend, pour le compte du duc de Lorraine, à un évêque rival, qualifié de « modèle des hypocrites » : « Toi qui t'es gonflé de vent comme une outre vide. Bavassant sur les lois, tu me sembles frapper de la corne comme un limaçon dans son enclos. Rougis, misérable. » Dans la correspondance de Gerbert, un mot revient le plus souvent : la foi. Mais le futur pape de l'an mil n'a rien d'un mystique. Comme l'ob-

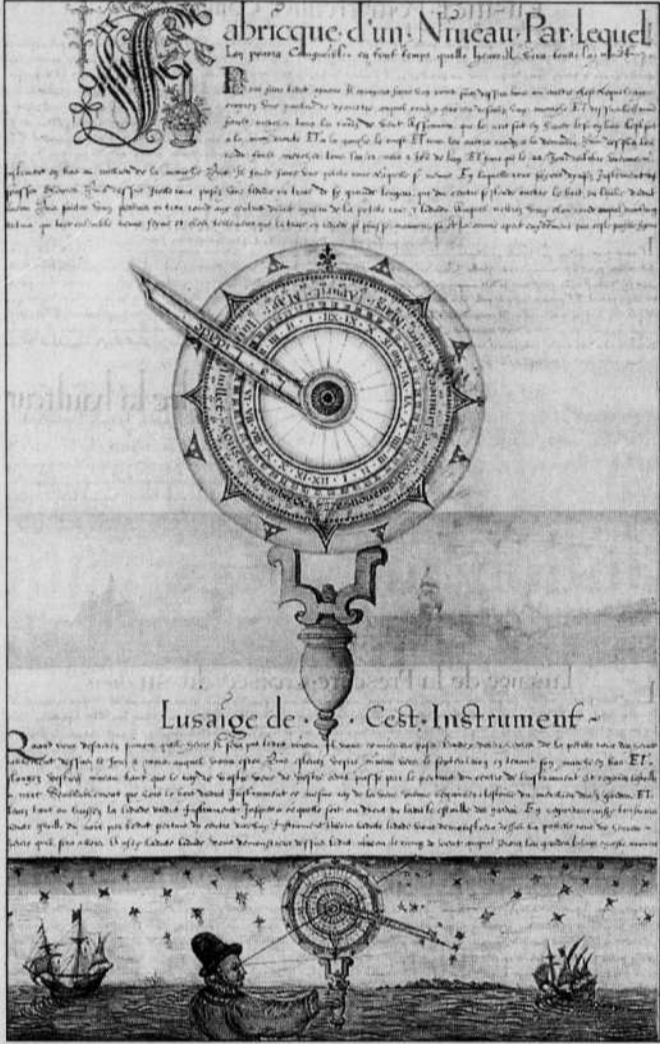
serve Pierre Riché, « Le Dieu de Gerbert n'est pas celui d'Abraham et de Jacob mais plutôt celui des philosophes et des savants ». En 996, Gerbert, alors archevêque de Reims, fait la rencontre du futur empereur Otton III, quelques semaines avant son couronnement à Rome. Leur amitié est immédiate. Gerbert renoue ainsi avec sa jeunesse. Deux fois déjà, il s'est mis au service de la famille impériale et lui est resté fidèle.

Malaria Il s'est beaucoup démené, avec Adalbéron, pour aider la dynastie des Ottonides, lorsque Otton II mourut soudain de la malaria, laissant un fils de trois ans, aussitôt couronné roi d'Italie et de Germanie. Aujourd'hui, celui-ci est à son tour empereur. Il a seize ans et besoin d'un maître. Ce sera bien sûr Gerbert. « Nous voulons, écrit Otton, que, sans faire violence à notre liberté, vous chassiez de nous la rudesse saxonne. » L'archevêque est aux anges.

Avril 998 : Otton III fait nommer Gerbert archevêque de Ravenne. Une charge prestigieuse, qu'il n'occupera qu'un an. Car, à Rome, les choses se précipitent. Le pape Grégoire V meurt. Otton décide que Gerbert lui succédera. Il accède au trône de saint Pierre le 9 avril 999, le jour de Pâques, sous le nom de Sylvestre II.

C'est Otton qui a suggéré ce patronyme. Sylvestre I^{er} avait baptisé Constantin, le premier empereur chrétien. Le nouveau Constantin veut à ses côtés un second Sylvestre. Le vieux pontife s'entendra à merveille avec le jeune souverain mystique et passionné, pareille entente étant rare au Moyen Âge. Qu'éprouve Gerbert en devenant Sylvestre? A-t-il une pensée pour Aurillac et Saint-Géraud? Sans doute. Mais on ne le saura jamais avec certitude, son ultime lettre datant de l'été 997.

Gerbert sera pape un peu plus de quatre ans. Il rédigera 33 bulles qui n'ont rien d'exceptionnel. La mort prématurée d'Otton l'accable. Il rend l'âme à son tour le 12 mai 1003. En 1648, sa tombe est ouverte, lors de travaux au Latran. Un procès-verbal raconte la cérémonie : « Quand on creusa sous le portique, le corps de Sylvestre II fut trouvé tout entier, couché dans un sépulchre de marbre. Il était revêtu des ornements pontificaux, les bras croisés sur la poitrine [...]. Dès qu'on l'eut changé de place, l'action de l'air le fit tomber en poussière et il se répandit tout autour une odeur douce et agréable, sans doute à cause des aromates que l'on avait employés pour l'embaumer. Il ne resta que les ossements, une croix d'argent et l'anneau pontifical. »



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

nommée. Induit en erreur par un jeune homme qui a mal rapporté une leçon de Gerbert, Otric met gravement en doute la science de son rival. Pour en avoir le cœur

net, l'empereur Otton II, fils d'Otton I^{er}, décide d'organiser un duel philosophique. C'est la « dispute » de Ravenne. « Comme nous nous engourdissons trop souvent dans l'oisiveté, lance l'empereur, il est très utile que quelques-uns nous pressent de leurs questions pour nous inciter à réfléchir. » Il ne sera pas déçu. La démonstration de Gerbert est si éblouissante qu'il faut l'interrompre. Richer raconte : « L'empereur Auguste mit fin d'un geste à la discussion parce que le débat avait déjà duré une journée entière et qu'en se prolongeant sans arrêt, la discussion commençait à fatiguer l'auditoire. » Le

« L'empereur Auguste mit fin d'un geste à la discussion parce que le débat avait déjà duré une journée entière... »

« L'empereur Auguste mit fin d'un geste à la discussion parce que le débat avait déjà duré une journée entière... »

me taire? » À Bobbio, comme plus tard à Ravenne, où il combattra la corruption et la simonie — la vente des sacrements —, Gerbert défend pied à pied les biens de l'Eglise. Mais sans grand succès.

Heureusement, il a de quoi se consoler. Car la bibliothèque de Bobbio abrite un trésor sans pareil : plus de 650 manuscrits, richesse prodigieuse pour l'époque, et qui sert d'abord à glorifier la « parole de Dieu ».

« Monastère sans livres, place de guerre sans vivres », dit l'adage. On imagine Gerbert découvrant, jour après jour, les merveilles de cette austère caverne d'Ali Baba, où il puise de quoi continuer à s'instruire et apaiser son âme. En ce temps, les livres sont rares, et Gerbert en est fou. C'est une

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

LE DEVOIR

Offre d'emploi

CONSEILLER(ÈRE) PUBLICITAIRE

Le journal LE DEVOIR est à la recherche d'un conseiller publicitaire pour poursuivre et développer son marché d'annonceurs.

Profil général de la personne recherchée :

Le conseiller publicitaire analyse le marché auquel il est lié. Il est stratégique envers les annonceurs réguliers et potentiels, étudie et comprend leur plan de mise en marché, leurs produits, leur concurrence.

Sa diplomatie, ses qualités en communication verbale et écrite font de lui une personne qui vend intelligemment. Il sera dynamique, motivé et aimant relever des défis. Son esprit d'entrepreneuriat lui ont valu de bons succès antérieurs.

En retour, LE DEVOIR offre une opportunité de carrière stimulante dans un environnement de travail très motivant.

Formation académique

Posséder une formation de niveau universitaire jumelée à une expérience de travail (minimum de deux ans), en vente publicitaire de préférence.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au service des ressources humaines, avant le 21 juillet prochain, a/s Claudette Béliveau, au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Qc H3A 3M9. Ou par télécopieur au (514) 985-3330.

Le poste est offert aux hommes et aux femmes. L'utilisation du masculin sert à abrégé l'annonce. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Advertisement for Moisson Montréal Inc. Director(trice) général(e). The ad describes the company's focus on community development and lists requirements for the position, including a baccalauréat and experience in community work.

Haute-Côte-Nord

Les maires sont outrés par les revendications autochtones

Sainte-Anne-de-Portneuf (PC) — Les maires de la Haute-Côte-Nord se disent outrés par l'ampleur des revendications territoriales des communautés montagnaises d'Essipit et Betsiamites, dévoilées récemment dans le cadre de l'approche commune adoptée par le conseil tribal Mamuitun, Québec et Ottawa. Ils comptent bien aller de leur propre contre-proposition.

Le préfet de la MRC Haute-Côte-Nord, Jean-Marie Delauney, s'est dit très déçu de la tournure des événements. Selon lui, les élus locaux n'ont aucun droit de regard sur les négociations actuelles entre les autochtones et les deux ordres de gouvernement même si elles ont un énorme impact sur les territoires des municipalités.

« On est fortement déçu que de telles négociations aient lieu sans consultation sérieuse auprès des municipalités, surtout que les demandes autochtones amputent sérieusement le territoire », a avoué le préfet.

M. Delauney a soutenu que les revendications territoriales des Innus en Haute-Côte-Nord risquent

de modifier sérieusement le paysage. « Les autochtones veulent récupérer pratiquement tout le littoral de la MRC, de Tadoussac à Forestville. Dans leurs demandes, il y a des infrastructures comme le Centre Archéo-Topo de Bergeronnes et le quai des Escoumins. Ça n'a pas de bon sens, a-t-il enchaîné. Ça hypothèque sérieusement le potentiel de développement de plusieurs municipalités. »

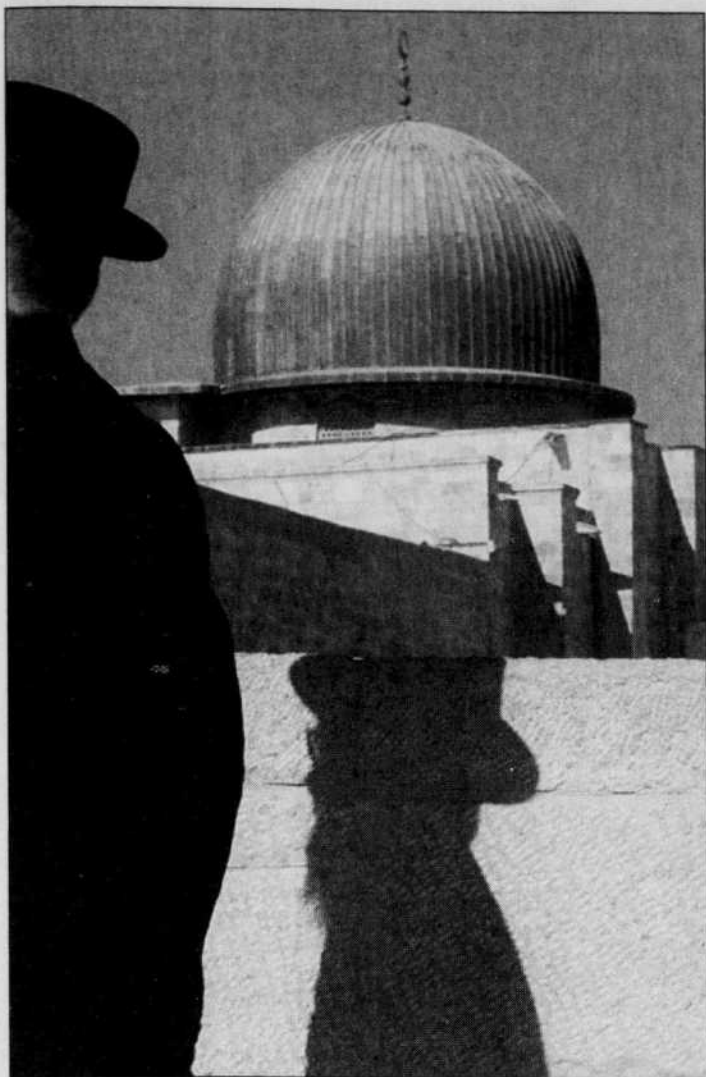
La municipalité des Escoumins est l'une de celles qui risquent d'être le plus touchées par ces revendications. La réserve d'Essipit est totalement enclavée dans la municipalité et le négociateur en chef du conseil Mamuitun, Rémy Kurtznes, avait souligné il y a deux semaines qu'Essipit doit être agrandi de manière substantielle.

Les maires de la Haute-Côte-Nord n'ont pas l'intention d'attendre les bras croisés et ils procéderont à la mi-août à la création d'un comité de travail qui analysera en détail les impacts de ces négociations et préparera une contre-proposition afin de répondre aux demandes autochtones.

LE DEVOIR

LE MONDE

Le Likoud revient à la charge



NATALIE BEHRING REUTERS

Un Israélien ultra-orthodoxe est passé hier devant la mosquée du mont Al-Aqsa à Jérusalem, un des lieux importants pour les musulmans, alors que le pays vivait des moments importants tant à Tel-Aviv qu'à Washington.

La Knesset est saisie d'un autre projet d'élections anticipées

ASSOCIATED PRESS

Jérusalem — Invoquant les bouleversements politiques qui ont précédé le sommet de Camp David, le président de la Knesset, Avraham Burg, a autorisé exceptionnellement hier l'examen d'une proposition de loi appelant à la dissolution du Parlement israélien.

Avraham Burg a précisé qu'il avait informé le premier ministre Ehoud Barak, qui continue les négociations aux États-Unis, de son intention d'autoriser une première lecture de la proposition de loi déposée par les députés conservateurs du Likoud, dans l'opposition, le 2 août.

A la fin du mois dernier, une proposition similaire avait été rejetée par les députés, ce qui empêchait normalement l'examen d'une nouvelle proposition dans les six mois suivants.

Mais Avraham Burg a décidé d'autoriser malgré tout la lecture de la proposition de loi en raison des circonstances politiques exceptionnelles créées par l'explosion de la coalition gouvernementale d'Ehoud Barak, avec la défection de trois petits partis, la semaine dernière, à la veille du

départ du premier ministre pour Camp David. «Cela constitue un changement radical de circonstances», a souligné Avraham Burg sur la radio israélienne. Le président de la Knesset a apporté son soutien à la politique de M. Barak dans le processus de paix israélo-palestinien.

On ignore si la proposition de loi est susceptible d'être adoptée. Après la défection des trois partis qui refusaient toute concession aux Palestiniens, Ehoud Barak ne dispose plus d'une majorité à la Knesset. Néanmoins, jusqu'à 20 députés de l'opposition pourraient soutenir l'initiative de paix du chef du gouvernement.

«Le premier ministre n'a pas de gouvernement, il n'a pas de coalition, il n'a pas de majorité», expliquait le député Limor Livnat, co-auteur de la proposition de loi. «Dans une telle situation, il ne peut pas gouverner.»

L'ancien premier ministre Benjamin Nétanyahou avait été contraint de convoquer des élections anticipées dans les mêmes conditions en 1998, à la suite de l'effondrement de sa coalition, ce qui avait conduit au retour des travaillistes au pouvoir avec la victoire d'Ehoud Barak en mai 1999.

À son tour, l'Australie impose des sanctions

Les Fidji ont un nouveau gouvernement

Un seul des 32 membres du cabinet est d'origine indienne

AGENCE FRANCE-PRESSE

Suva — Un nouveau gouvernement des Fidji a été mis en place après la prestation de serment, hier, d'un nouveau président, Josefa Iloilo, alors que l'Australie a décidé à son tour de prendre des sanctions envers l'archipel, à l'instar de la Nouvelle-Zélande.

Un seul des 32 membres du nouveau gouvernement est d'origine indienne, George Shiu Raj, nommé vice-ministre du Développement régional et des Affaires multiethniques. Il siègeait en tant qu'indépendant dans les rangs de l'opposition au Parlement sous le gouvernement de Mahendra Chaudhry, le premier ministre d'origine indienne de l'archipel, déposé et retenu en otage à la suite du putsch lancé le 19 mai par George Speight au nom de la population mélanésienne de l'archipel.

Le président Iloilo, qui a prêté serment hier matin, a indiqué dans un communiqué avoir invité Laisenia Qarase, ancien directeur de la banque fidjienne de directeur

pement, à rester premier ministre et que ce dernier avait accepté.

Le nouveau gouvernement doit prêter serment aujourd'hui. Des élections législatives doivent avoir lieu dans les deux ans à venir.

Le président Iloilo a affirmé dans son communiqué que, selon M. Qarase, des membres de la communauté indienne qu'il avait souhaité voir figurer dans le gouvernement avaient décliné l'offre pour des raisons de sécurité.

Les Indo-Fidjiens, qui représentent 43 % de la population du pays dont ils contrôlent le commerce, continuent de faire l'objet de violences de la part de Mélanésiens, Fidjiens de souche.

La présence de partisans de Speight au sein du gouvernement a conduit l'Australie à prendre, comme elle l'avait menacé, des sanctions à l'égard des Fidji.

Le ministre des Affaires étrangères, Alexander Downer, a annoncé l'annulation de la plupart des programmes d'aide non humanitaires mais a souhaité limiter l'impact des sanctions commerciales qui risqueraient de ruiner l'économie du pays.

Les deux géants de l'Est se liguent contre Washington

Un bouclier dénoncé par Pékin et Moscou

Le projet de défense antimissile des États-Unis rapproche les deux pays

ANNE LOUSSOUARN
LIBÉRATION

Pékin — Les dirigeants chinois attendaient avec impatience la première visite officielle du président russe Vladimir Poutine à Pékin pour montrer au monde l'union des deux géants de l'Est contre le projet américain de défense antimissile. Pékin a trouvé un allié de choix dans sa virulente opposition aux projets NMD (défense nationale antimissile) et TDM (défense antimissile de théâtre). Vladimir Poutine et Jiang Zemin ont signé une déclaration conjointe affichant une opposition commune à la défense antimissile.

Ils ont également réaffirmé leur souci de développer le «partenariat stratégique» amorcé par les deux pays il y a cinq ans, plus que jamais destiné à contrer l'influence américaine, perçue comme un «ordre unipolaire». «Le projet des États-Unis vise à obtenir de façon unilatérale des avantages sur le plan militaire et celui de la sécurité», ont ainsi déclaré les deux présidents dans un communiqué commun. La Russie et la Chine sont «fermement opposées à un tel système».

Pékin avait déjà menacé les États-Unis d'une reprise de la course aux armements à Douchanbé, lors du sommet du Groupe de Shanghai (Russie, Chine, Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan) sur la sécurité régionale. Outre une même opposition à «l'hégémonie américaine», les deux pays font en effet front commun contre «le séparatisme national et l'extrémisme religieux». Pékin cherche depuis plusieurs années l'aide de Moscou pour lutter contre le trafic d'armes à destination des opposants ouïghours de la province du Xinjiang.

Le secrétaire d'État américain à la Défense, William Cohen, en visite à Pékin la semaine dernière, n'a pas réussi à dissiper les suspicions chinoises. L'administration américaine fait valoir que ces systèmes de défense antimissiles sont conçus pour contrer d'éventuelles attaques de missiles de «pays suspects» comme la Corée du Nord, l'Iran et l'Irak. Mais Pékin craint que le bouclier ne neutralise son arsenal nucléaire.

«Je n'ai personnellement encore perçu aucun nouvel élément qui conduirait la Chine et la Russie à changer leur position [sur le bouclier]. Une violation du traité ABM [signé en 1972 par Nixon et Brejnev, limitant le déploiement d'armes antimis-

siles] aura un impact sérieux. Cela mènera à l'émergence de nouveaux facteurs d'instabilité et donnera une excuse à la reprise de la course aux armements», estime ainsi un diplomate chinois.

Les Chinois redoutent en particulier l'inclusion éventuelle de l'île de Taïwan, que Pékin considère toujours comme une province renégate depuis 1949, dans le bouclier régional. La semaine dernière, Sha Zhukang, directeur général du service en charge du contrôle des armements, a estimé que la vente de la technologie de défense antimissile à Taïwan «conduirait à une sérieuse confrontation».

Les deux pays, en particulier la Russie, attendent également de cette visite une relance des échanges commerciaux entre les deux pays, qui n'ont atteint que 5,7 milliards de dollars en 1999. Une piètre performance par rapport à l'objectif de 20 milliards de dollars fixé il y a cinq ans par Boris Eltsine et Jiang Zemin.

Selon l'agence Chine nouvelle, quatre documents ont également été signés hier, notamment sur la coopération bancaire et la construction d'un réacteur expérimental à neutrons. Les ventes d'armes auront en revanche rarement été aussi florissantes. La Chine représente ainsi 40 % des exportations d'armes russes, selon l'agence russe Interfax.



ANDREW WONG REUTERS

Les présidents russe et chinois ont dit «tchin tchin» hier après avoir signé une déclaration commune dénonçant le projet de bouclier antimissile des États-Unis.

Une campagne en bus, en train et en bateau

L'écart s'amenuise entre Bush et Gore

WALTER MEARS
ASSOCIATED PRESS

Washington — En bateau, en train ou en bus, c'est la dernière ligne droite avant les conventions estivales pour le gouverneur républicain du Texas, George Bush Jr, et le vice-président démocrate Al Gore, les deux grands prétendants à la Maison-Blanche.

Rendez-vous clé de la campagne électorale, la convention républicaine ayant lieu le 3 août à Philadelphie, suivie de près par la convention démocrate le 16 à Los Angeles, les sondages donnent les deux hommes au coude à coude, M. Gore réduisant peu à peu son retard sur le fils du président Bush.

Un sondage Gallup pour CNN et USA Today crédite ainsi le candidat républicain de 48 % des intentions de vote, contre 46 % pour

son adversaire démocrate. Un match serré que confirme un autre sondage réalisé pour CBS News et selon lequel 43 % des sondés disent vouloir voter pour Bush Jr contre 41 % pour Gore.

En mai dernier, Bush était encore crédité d'une confortable avance de huit points sur son rival. Ces sondages ont été réalisés le week-end dernier auprès de 600 personnes, avec une marge d'erreur de quatre points de pourcentage.

Sitôt officiellement investis par leurs partis, les deux candidats entendent partir pour une longue tournée électorale qui ne devrait pas s'achever qu'au moment du scrutin, le 7 novembre. Ils ont choisi pour cela des modes de transport originaux, délaissant les habituels avions privés.

Tous deux, notamment Al Gore, et pour cause, se souviennent que Bill Clinton avait fait sen-

son adversaire démocrate. Un match serré que confirme un autre sondage réalisé pour CBS News et selon lequel 43 % des sondés disent vouloir voter pour Bush Jr contre 41 % pour Gore.

George Bush Jr a pour sa part opté pour le train, renouant ainsi avec une tradition du *whistlestop tour* lancée par Harry Truman en 1948. Mais il y a peu de chance de le voir haranguer les foules depuis la plateforme arrière du wagon de queue comme ses glorieux prédécesseurs, nombre de gays ayant disparu depuis...

Plus original, Al Gore ira à la rencontre des électeurs en bateau, via une croisière sur le Mississippi et les Grands Lacs, c'est-à-dire dans ces États du Midwest dont tous les observateurs s'accordent à dire qu'ils seront cruciaux pour le scrutin de novembre.

Mais quel que soit le mode de transport choisi, l'objectif de ce voyage sera le même pour les deux rivaux: capter une attention maximale à l'approche de ces très médiatiques conventions nationales.

La KFOR bloque la partie nord de la ville

La police de l'ONU en état de siège à Mitrovica

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Mitrovica — La police de l'ONU était en état de siège hier après-midi dans la partie serbe de Kosovska Mitrovica, dans le nord du Kosovo, après que des Serbes eurent encerclé leur quartier général.

Des centaines de manifestants se sont massés dans le calme en milieu d'après-midi, et pendant deux heures, devant le commissariat de police, la prison, et le tribunal, situés dans la même enceinte.

La force multinationale de paix KFOR a déployé une centaine d'hommes dans les environs pour assurer la sécurité. En fin d'après-midi, la partie nord de Mitrovica était complètement bloquée par des barrages de véhicules disposés par les manifestants sur les axes principaux de la partie nord de Mitrovica.

La police ne patrouillait plus dans le nord depuis midi. L'ordre a été donné de rentrer au quartier général pour se mettre à l'abri. À 18h30, des dizaines de policiers y étaient toujours confinés.

Les Serbes ont entamé le bras de fer avec la police

qui a arrêté lundi l'un des leurs, accusé d'avoir incendié le véhicule d'un Albanais début juin à Mitrovica. Pour protester contre cette arrestation, des centaines de Serbes avaient dès lundi soir manifesté devant le commissariat en tirant en l'air et en lançant des pierres contre la KFOR. Les soldats avaient riposté avec des gaz lacrymogènes pour disperser la foule.

La tension restait très perceptible hier soir alors qu'une manifestation à l'appel de M. Ivanovic était prévue devant le quartier général de la police.

Le procureur international Michael Hartmann, chargé du dossier du Serbe arrêté lundi, dispose désormais de 48 heures pour inculper ou non le détenu.

Le secrétaire général des Nations unies, George Robertson, en visite au Kosovo, a déclaré hier que la KFOR et l'ONU avaient réagi avec professionnalisme et qu'ils avaient exhorté les Serbes à choisir la coopération plutôt que la confrontation avec la communauté internationale. Mitrovica est l'agglomération la plus instable du Kosovo depuis que les Nations unies ont pris le contrôle de la province en juin dernier.

EN BREF

Le Rwanda compte ses morts

(AP) — Six ans après les massacres des centaines de milliers de Tutsis et Hutus modérés, le gouvernement rwandais a entamé cette semaine le recensement des victimes du génocide de 1994. Depuis lundi, des agents du recensement sillonnent le pays, allant de maison en maison pour recueillir des données sur le génocide, établir où et comment se dérouleront les tueries, a indiqué hier Protasis Musingi, porte-parole du ministère des Affaires sociales et des collectivités locales. Le gouvernement a engagé 1600 agents pour effectuer ce recensement et les opérations vont se dérouler sur une dizaine de jours, a-t-il précisé. Les résultats devraient être disponibles un mois après la fin du recensement.

L'Iran réplique

(AFP) — L'Iran a défendu hier son programme de missiles et dénoncé les réactions de responsables américains et israéliens à l'annonce du test samedi du missile sol-sol Chahab-3, a rapporté l'agence IRNA. «Comment cela se fait-il qu'Israël peut disposer de toutes sortes d'armements offensifs, dont des armes de destruction massive, et que les pays de la région ne doivent pas être équipés d'armes défensives?», s'est demandé le ministre iranien des Affaires étrangères Kamal Kharazi. Cité par l'agence officielle, M. Kharazi a estimé que les déclarations de responsables américains et israéliens à propos du programme de missiles de son pays étaient un «prétexe pour justifier la course aux armements» des États-Unis et d'Israël.

Mise en garde à Mugabe

(AP) — Les membres du nouveau Parlement zimbabwéen, composé du plus important groupe d'opposants de son histoire, ont prêté serment hier et plusieurs d'entre eux ont aussitôt averti le président Robert Mugabe qu'ils n'hésiteraient pas à contester son régime autocratique. Les 58 parlementaires de l'opposition ont été rejoints par un député du parti au pouvoir, dans un vote contre la candidature de l'ancien ministre de la Justice Emmerson Mnangagwa à la présidence du Parlement, qui compte 150 membres. La forte opposition à cette candidature a représenté un énorme changement par rapport à la situation qui prévalait dans la précédente assemblée, où seulement trois sièges échappaient au contrôle du parti de M. Mugabe.

Démission à Greenpeace

(AFP) — Le directeur de l'organisation de défense de l'environnement Greenpeace, l'Allemand Thilo Bode, a démissionné de ses fonctions, a annoncé hier l'organisation. M. Bode, 53 ans, qui par son tour des raisons personnelles, ne quittera pas l'organisation avant l'année prochaine, lorsqu'un successeur aura été désigné, a cependant indiqué Greenpeace. Thilo Bode avait été nommé directeur en 1995, après avoir dirigé Greenpeace-Allemagne de 1989 à 1995. Hier, il a indiqué souhaiter «passer le relais à un autre». «C'est une décision difficile de quitter une organisation qui représente tant pour moi, surtout après autant de temps.»

Turquie: enquête sur les tortures

(AFP) — Le premier ministre turc Bülent Ecevit a annoncé hier l'ouverture d'une enquête sur les allégations selon lesquelles les forces de sécurité turques auraient torturé et gravement blessé des détenus lors de l'assaut contre une mutinerie en prison il y a deux semaines. Les déclarations de M. Ecevit interviennent après la publication hier par deux journaux turcs des clichés de six détenus qui se sont photographiés à moitié nus pour prouver qu'ils avaient été torturés lors de la mutinerie du 5 juillet. «Les allégations de torture à la prison de Burdur m'ont profondément attristé», a dit M. Ecevit lors d'une conférence de presse dans la capitale Ankara. Il a ajouté que plusieurs procureurs de la ville de Burdur enquêtaient sur l'incident, alors que le ministre de la Justice avait également dépêché un enquêteur sur place pour faire la lumière sur ces accusations.

É D I T O R I A L

L'ETA fasciste

Au cours des deux derniers mois, il ne s'est pas passé une semaine sans que l'ETA, le bras armé des indépendantistes basques, ne signe un de ses sanglants attentats dont il est coutumier. Depuis la rupture de la trêve, en janvier de cette année, cette organisation a ajouté une nouvelle cible à une panoplie pourtant étoffée: les journalistes.

A la suite de son engagement dans la lutte armée, en 1959, l'ETA s'attaqua tout d'abord aux forces policières. Ensuite, elle s'en prit aux représentants de l'armée et à certains civils symbolisant à ses yeux l'impérialisme espagnol. Il y a moins de deux ans de cela, le bras armé de Herri Batasuna suscita la juste indignation de toutes les composantes de la société en tuant un conseiller municipal, un élu, du nom de Miguel Angel Blanco. Ce faisant, ce groupuscule rassemblant des fous de violence affichait son mépris pour la démocratie en général et pour le parlementarisme en particulier.

Il y a deux mois, l'ETA tuait José Luis Lopez de Lacalle de deux balles dans la tête. Journaliste pour le quotidien national *El Mundo*, Lacalle avait été l'un des membres fondateurs d'une association pacifiste, Forum d'Ermua, qui avait justement été créée après l'assassinat du conseiller Blanco dans le but de convaincre les uns et les autres que la gestion, si l'on peut dire, du dossier basque devait se faire à l'aune de règles démocratiques. Auparavant, deux journalistes parmi les plus respectés de l'univers médiatique espagnol avaient échappé de justesse à la punition commandée par une ETA désormais décidée à saigner une liberté d'expression qu'elle exècre. Depuis lors, les tueurs de l'ETA poursuivent leur histoire de bruit et de fureur en faisant dans l'alternance: un jour, c'est un conseiller; le lendemain, c'est un journaliste; le surlendemain, ce sont des civils avant qu'on ne s'attaque à un militaire ou à un policier.

Au cours des derniers jours, l'ETA a fait exploser, devant un magasin de Madrid, une bombe qui a blessé neuf civils avant de faire sauter une voiture piégée devant une résidence de la Garde civile, sans oublier l'assassinat d'un autre conseiller municipal. Quant aux journalistes, bien de ceux parmi eux qui couvrent le dossier basque sont sous la protection de la police et avouent en catimini que le régime de peur installé par l'ETA a fait son œuvre: l'autocensure s'imprime dans les nouvelles quotidiennes.

L'avalanche d'actes violents constatés depuis janvier dernier a mis au jour deux réalités: l'ETA veut gommer la liberté d'expression et a profité de la trêve pour enfermer la frange modérée du mouvement indépendantiste, le Parti nationaliste basque (PNV) au premier chef, dans la logique de la terreur. Dans les communiqués publiés au cours des dernières semaines, l'ETA s'est vanté d'avoir transformé la trêve en un piège concocté dans le but de discréditer le PNV et un autre parti nationaliste, Eusko Alkartasuna (EA), aux yeux de toute la classe politique espagnole. En effet, l'ETA a révélé qu'une alliance secrète avait été signée avec ces partis durant la pause observée sur le front de la lutte armée afin, on le voit désormais, de donner raison, de la manière la plus cynique qui soit, au gouvernement espagnol qui a toujours prétendu qu'il y avait collusion entre tous ces acteurs.

Fondamentalement, les gestes commis par l'ETA confirment plus que jamais que cette organisation ne déposera jamais les armes tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas obtenu l'indépendance du Pays basque espagnol et français. L'ETA ne veut pas s'accommoder d'une indépendance assortie d'associations ou de liens spécifiques avec l'Espagne et la France; elle veut rien de moins que l'indépendance pure et dure. Elle veut la coupure telle que l'avait souhaitée et théorisée le fondateur du mouvement nationaliste basque, le sinistre Sabino Arana.

On ne soulignera jamais assez que le but principal de la doctrine Arana et de ses héritiers est de parvenir à la distinction entre les «races» basque et latine. Arana voulait l'union des Basques «pour la patrie commune, c'est-à-dire la race elle-même», «infectée» au contact des Espagnols «socialistes et athées». Dans son fondement même, le nationalisme basque repose sur une doctrine raciste, ultracatholique et bien évidemment séparatiste. Un nationalisme qui nie naturellement l'autre, le bouc émissaire commode de tous les maux, de tous les problèmes. Un nationalisme si extrémiste qu'il permet à «l'ennemi», l'Espagne, de faire de l'amalgame en mettant toutes les formations basques dans le même panier.

Pour l'heure, l'orientation prise par l'ETA montre à l'envi qu'il est un groupe fasciste, raciste. Qu'il est d'autant plus qu'il va jusqu'à refuser le droit de représentation aux partis démocratiques basques. Pathétique!



Serge Truffault

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET



L E T T R E S

La tentation de l'Alliance

Depuis l'élection de Stockwell Day à la tête de l'Alliance canadienne, refoulant par le fait même l'unilingue et anti-Québec Preston Manning dans ses quartiers de l'Ouest, certains Québécois se sont sentis interpellés par le nouveau vent des Prairies. Ils devraient se rendre compte que ce vent est aussi trompeur que le chant des sirènes.

Stockwell Day, tout aussi nouveau chef qu'il soit, est prisonnier malgré lui de la députation déjà opérationnelle du Reform Party. Il en porte les stigmates, malgré ses vigoureuses dénégations. Les gens qui se laissent séduire croient vraiment qu'ils feront avancer le Québec en remplaçant Jean Chrétien par cet homme «nouveau». C'est à voir.

Pour le Québec, Jean Chrétien est une valeur sûre: il est tellement contre le Québec, que même s'il est des nôtres, nous votons contre lui. C'est tout dire!

C'est évident qu'un anglophone bien intentionné, comme l'ont été Brian Mulroney et Joe Clark, pourrait nous faire des propositions intéressantes. Mais je n'y crois plus, précisément parce que ces deux personnages ont perdu leur chemise pour avoir tenté de nous aider: Brian Mulroney a vu son Accord du lac Meech se faire découper en petits morceaux avant de passer lui-même au ha choir, et Joe Clark est en train de subir le même sort pour s'être opposé à la loi C-20 sur la clarté.

Si Stockwell Day veut nous venir en aide, il va passer lui aussi à la moulinette, et les anglos du Rest of Canada vont en faire de la viande hachée, comme ils ont fait avec les deux autres. C'est drôle, mais je n'ai pas le sentiment que cet homme a l'étoffe d'un martyr. Il exprime de belles intentions; il en a le droit et le loisir, car il est nouveau dans le spectacle. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Lorsque Stockwell Day propose la Flat Tax, ce qui veut dire imposer tout le monde à raison de 17 % de son revenu, chacun devrait se rendre compte que 17 % de 50 000 \$ ça fait 8 500 \$ et que 17 % de un million, ça fait 170 000 \$. Si on compare ces montants avec ce que les gens paient en impôt aujourd'hui, c'est clair que c'est encore la classe moyenne qui va trinquer, et

que les riches vont s'en laver les mains, comme le ministre libéral des Finances Paul Martin qui ne paie pas d'impôt au Canada sur sa flotte marchande parce qu'il fait immatriculer ses bateaux au Liberia ou dans d'autres républiques de bananes.

Si c'est cela qu'on veut perpétuer, alors éliminons Stockwell Day. Nous obtiendrions en prime la peine de mort à gogo comme au Texas, l'abolition par décret ministériel de l'homosexualité et le retour des sorciers africains qui pratiquent les avortements dans les granges pour remplacer les médecins dans les cliniques et les hôpitaux. En fait, c'est ce qu'on appelle un choix de société.

Oser prétendre que le Bloc québécois n'a plus sa place, c'est un non-sens. C'est clair qu'il faut remplacer Jean Chrétien, c'est une plaie d'Égypte! Mais quand même pas par n'importe qui! Ce qu'il faut, c'est faire en sorte qu'aucun des partis, libéral ou Alliance, ne puisse gouverner seul. Il faut que le Bloc sorte encore plus fort de la prochaine élection afin qu'il détienne la balance du pouvoir à Ottawa. Cela s'appelle de la stratégie, et c'est malheureusement ce qui nous manque trop souvent.

Aimé Bossé
Iberville, 17 juillet 2000

Vive la diversité!

C'est avec une certaine surprise que j'ai pris connaissance de l'opinion de Réal Ménard, député du Bloc québécois d'Hochelaga-Maisonneuve, concernant ce qu'il appelle le modèle *boy toy*, soit celui de l'homme gai musclé, épilé et dansant au son de la musique techno. Ma surprise repose sur le fait que M. Ménard voit dans cette réalité présente dans la communauté gaie une forme d'exclusion problématique pour l'homme gai moyen. Bien que je respecte au plus haut point le travail que M. Ménard fait pour nous, gais et lesbiennes, je ne partage pas du tout son opinion sur cette question.

Il est facile de souligner le côté négatif de certaines facettes de la communauté gaie et lesbienne. Nous n'avons qu'à penser aux nombreux homosexuels qui ont remis en question et même critiqué, parfois avec mé-

chanceté, les travestis, les hommes gais efféminés ou les femmes lesbiennes masculines. En ce qui me concerne, le modèle de l'homme gai musclé est une réponse toute puissante de notre communauté aux épithètes négatives que plusieurs de ses membres ont subies difficilement. Je pense ici aux termes tapette, fifi ou fag. Enfin, l'homme gai a le droit à une certaine masculinité, ce qui lui était interdit il n'y a pas si longtemps.

Bien entendu, l'homme gai moyen est exclu de ce cercle d'hommes souvent très concentrés sur leur petite personne. Mais cette situation n'est pas différente chez les hétérosexuels. Demandez aux hommes de quarante ou de cinquante ans comment ils sont accueillis dans les soirées rave ou dans les *after hour* fréquentés par les hétérosexuels.

Enfin, je tiens à préciser que l'homme gai moyen (je fais partie de ce groupe) est aujourd'hui sollicité par plusieurs groupes communautaires ou services très bien organisés qui lui sont favorables. Il n'en tient qu'à lui de les fréquenter. Je pense ici aux groupes de loisirs et d'activités de plein air comme Aux Prismes, aux équipes de sport non compétitives ou encore à certains bars. En résumé, vive la diversité!

Stéphane Godbout
Saint-Eustache, 13 juillet 2000

Du plomb dans l'aile

Le jardin de Montréal à Shanghai a été inauguré avec une envolée de pigeons... et non pas une nuée de chardonnerets ou de monarques, oiseau et papillon emblématiques de Montréal. Le pigeon nous collera-t-il toujours à la peau comme une triste marque de commerce?

Montréal étant la capitale canadienne des nids-de-poules, il est encore heureux que Shanghai n'ait pas privilégié la poule pour son spectacle aérien. Pour faire lever le tout, vous imaginez-vous la danse des petits canards de Bourque et compagnie qui tapent fébrilement du pied et des mains? Avec un jardin de Montréal au coût de 5,6 millions de dollars dilapidés dans ce coin de pays, il n'y a que notre argent qui se volatilise.

Tristan Direct
Montréal, 15 juillet

LIBRE OPINION

Le Ritalin: entendre la souffrance ou faire cesser le bruit?

LOUIS BRUNET

Psychologue et professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal

DIANNE CASONI

Psychologue et professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal

Depuis quelques semaines, une vive controverse sur l'utilisation du Ritalin se poursuit dans *Le Devoir*. Le problème est complexe et mérite qu'un débat de fond soit engagé non seulement par l'ensemble de la communauté scientifique et professionnelle mais également par les parents et les instances politiques concernés.

Cependant, au delà de la controverse, ce qui nous trouble, nous qui sommes psychothérapeutes d'enfants et professeurs d'université, c'est d'observer une tendance vers une surdité de plus en plus aiguë de notre société vis-à-vis la souffrance de ses enfants. Incapables d'entendre la souffrance, nous semblons tentés d'en faire taire le bruit. Ne serait-il pas mieux avisé, plutôt, de chercher à en comprendre les causes profondes afin de proposer une aide véritable à tous ces enfants hyperactifs et incapables de concentration qui peuplent nos écoles?

Lorsqu'un voyant lumineux clignote sur le tableau de bord de notre automobile, nous comprenons qu'il s'agit du signal d'un problème interne. Il ne nous vient pas à l'idée de déconnecter le fil du voyant lumineux pour croire le problème disparu. Ce signal, nous l'interprétons comme tel et, par voie de conséquence, nous nous rendons chez le mécanicien pour

identifier et réparer le problème. De même, lorsque le moteur fait un bruit étrange, nous ne demandons pas au mécanicien de le rendre silencieux mais de trouver la cause du bruit afin de le réparer.

Pourquoi agirions-nous différemment avec nos enfants lorsqu'ils nous signalent, à la manière des enfants, la présence d'un problème interne? En effet, lorsqu'un enfant manifeste une série de comportements problématiques, lorsqu'il ne peut s'empêcher de bouger, lorsqu'il manque de contrôle, d'attention et d'estime de lui-même, qu'est-ce qui nous pousse à vouloir simplement faire cesser ces bruits dérangeants, à éteindre le voyant lumineux? De même, lorsqu'un enfant dit vouloir mourir à sept, huit ou dix ans, pourquoi n'entendons-nous pas son désespoir, pourquoi n'entendons-nous pas que quelque chose de son fonctionnement interne ne «tourne pas rond»?

Comme si nous en étions venus à préférer contrôler un enfant qui souffre plutôt que de chercher à comprendre le sens de sa souffrance afin de l'aider face à celle-ci! Mais la question est certes plus complexe. D'une part, il importe de rappeler que la pression causée par le recours à un modèle diagnostique normatif basé sur l'évaluation du comportement influence certainement les professionnels de l'éducation et de la santé à étiqueter rapidement les enfants actifs comme hyperactifs et les enfants inhibés dans leur développement intellectuel comme ayant un déficit d'attention.

Lorsqu'un enfant bouge beaucoup, manquant d'attention ou est agressif, les pressions sociales pour normaliser son comportement seront fortes. En

outre, quiconque étudie l'histoire des modèles diagnostiques normatifs connaît non seulement leurs limites mais sait également qu'ils deviennent facilement des instruments de contrôle social. En effet, l'objectif de ces systèmes n'est pas d'identifier la souffrance d'un individu mais vise plutôt explicitement à le classer par rapport à une norme.

Une forme d'abus

De graves abus ont été commis à l'aide de systèmes diagnostiques normatifs: pensons au diagnostic d'oligophrénie utilisé à grande échelle en URSS et dans ses pays satellites, grâce auquel un nombre incalculable d'enfants, d'adolescents et d'adultes ont été contraints à l'hospitalisation et privés de tous leurs droits civiques, prétendument parce que leur comportement difficile les rendait inaptes à les exercer. A plus petite échelle, commettons-nous à notre tour une forme d'abus de nos enfants en les «étiquetant» hyperactifs et en les traitant de façon uniforme et normative sur la base de comportements similaires plutôt qu'en fonction des besoins et des souffrances respectifs de chacun d'eux?

Nous avons vu et traité des enfants dits hyperactifs ou atteints de déficits d'attention. Leurs comportements et attitudes sont effectivement tels que décrits par les parents qui ont participé à ce débat. Cependant, au delà de leurs comportements similaires, à chaque occasion, nous avons rencontré des enfants qui vivent des difficultés et des conflits uniques. Tel enfant lutte contre une dépression en adoptant des comportements agressifs et en maintenant un haut niveau d'activités motrices, tel autre re-

fuse qu'on s'occupe de lui, même négativement, étant profondément convaincu qu'il vaut moins que rien malgré ce que ses parents peuvent lui en dire. Puisque trop souvent le sens de toutes ces attitudes et de tous ces comportements échappe à un regard superficiel, seule une solution symptomatique est envisagée. Tragiquement, les enfants savent, eux, qu'ils ne sont pas plus maîtres qu'avant de leur comportement et, tout comme leurs parents, ils réalisent bien vite leur impuissance à changer quoi que ce soit à leur fonctionnement.

Il est certes possible que les modèles diagnostiques normatifs qui ne s'arrêtent qu'aux signes comportementaux manifestes chez un enfant participent d'un mouvement global de société qui préfère occulter la souffrance, voire la maladie et la mort. En fait, de tous les temps, la souffrance, la maladie et la mort ont fait peur. Cependant, cela devient tragique quand cette tendance bien humaine inhibe les gens chargés d'aider les souffrants au point qu'ils ne chercheraient plus qu'à en étouffer le bruit.

Hélas! trop souvent, en étouffant le bruit, on ne fait que repousser à plus tard l'éclatement de la souffrance cachée. Se peut-il que chez certains de ces enfants chez qui on a fait taire le bruit, chez qui on a déconnecté le voyant lumineux, nous soyons, sans le réaliser, en train d'ouvrir la voie à des problèmes plus graves encore? Retrouverons-nous certains de ces enfants parmi la population grandissante des adolescents déprimés ou suicidaires de demain? En ce sens, la question n'est peut-être pas tant «oui ou non au Ritalin» mais plutôt «préférons-nous traiter les problèmes de fond ou contrôler nos enfants souffrants?»

IDÉES

Dérive des médias

Limites et responsabilité de la liberté d'information

YVES MICHAUD
Journaliste à la retraite

Il faut s'inquiéter des signes avant-coureurs, révélateurs d'une dérive de l'information préjudiciable au bon fonctionnement de nos sociétés démocratiques. Un citoyen bien informé est un citoyen libre; un citoyen mal informé est prisonnier d'un système dans lequel des faussaires peuvent en toute impunité voiler la vérité, énoncer des textes tendancieux, servir des intérêts plus ou moins avouables, flétrir des réputations, briser des vies et dormir comme des loirs avec la satisfaction du devoir accompli.

Cela est vrai pour la presse écrite, radiophonique ou télévisuelle, davantage pour cette dernière avec le pouvoir de l'image associé

à la parole. Les contre-pouvoirs sont l'essence même de la démocratie: le législatif surveille l'exécutif, lequel peut être censuré par le judiciaire. Malheureusement, le «quatrième pouvoir», celui d'informer, relais entre les gouvernants et les gouvernés, n'est l'objet d'aucune surveillance véritable, hormis des recours terriblement onéreux et de désespérantes lenteurs devant les tribunaux.

Avec le résultat que le citoyen ordinaire ou la personne morale victimes de désinformation, de libelle, de diffamation, n'obtiennent jamais réparation des torts qui leur sont causés. «Je ne conseillerais pas à mon pire ennemi de poursuivre en libelle ou en diffamation, malgré le bien-fondé de sa cause, me disait un avocat réputé, en raison des lenteurs et des coûts du système judiciaire.» Bref, silence aux pauvres! Taisez-vous! Et endurez!

Certains cas récents, d'autres moins, illustrent la faiblesse de notre système de contrôle et de

contre-pouvoirs dans notre société lorsque l'un d'entre eux est à toutes fins utiles laissé à l'arbitraire et à l'exercice pervers de sa fonction. De timides correctifs ont été apportés au cours des dernières décennies pour limiter l'immense pouvoir d'informer et rendre un semblant de justice à ceux ou celles qui ont été, sont ou seraient victimes des bavures de l'information.

Conseil de presse et ombudsman peuvent porter un jugement moral et ordonner sa publication dans les entreprises d'information, mais là s'arrêtent leurs prérogatives. Encore faut-il, lorsque l'on fait appel à leurs offices, surmonter une méfiance toute naturelle à l'égard des avocats, des juges des avocats, des policiers qui jugent des policiers, des journalistes qui jugent des journalistes, pour ne nommer que ceux-là. Les jugements *inter pares*, loin s'en faut, ne sont pas les parangons d'une justice au delà de tout soupçon.

L'information a envahi nos vies à un point tel que l'un des journalistes les plus respectés du monde occidental, Ignacio Ramonet, directeur du *Monde diplomatique*, vient de publier un livre phare sur la «tyrannie de la communication». Le pouvoir magistral d'informer, détenu dans la majorité des cas par de puissants intérêts financiers, surplombe désormais le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Cela est malsain pour la démocratie. Les accusations hurlées sur cinq colonnes à la une et les acquittements publiés comme des petites annonces sont des travestis d'équité et de justice.

Les limites de la liberté d'informer s'arrêtent au droit naturel des femmes et des hommes à la présomption d'innocence, au respect de leur réputation, de leur honneur, de leur intégrité et de la jouissance paisible de leur vie. Au delà, c'est la main levée à tous les arbitrages, aux insinuations, aux demi-vérités, aux mensonges par omis-

sion, au tripotage et à la manipulation obscène de l'information à des fins suspectes et déloyales.

Il devient urgent de coiffer le «quatrième pouvoir» d'un observatoire ou d'une vigile des médias, composé de personnalités de la société civile sans liens directs ou indirects avec «l'industrie journalistique», avec des pouvoirs réels de sanction et des moyens financiers adéquats pour protéger la société contre toute forme de manipulation de l'information. Ce qui implique des études ou des recherches exhaustives sur le traitement de l'information et la capacité pour les citoyens, y compris les personnes morales, d'obtenir réparation dans des délais raisonnables.

La liberté d'informer est l'une des plus grandes conquêtes de l'humanité en servant de coupe-feu à la dictature des pouvoirs régaliens, politiques ou économiques. Il serait dommage qu'elle se prostitue dans l'exercice incontrôlé, dévoyé et impuni de sa mission de service de l'intérêt public.

Lettre à Jean Chrétien

Perdus au Canada

Dans la foulée de la saga de l'hôpital Montfort d'Ottawa, un lecteur, Léonce Naud, nous a fait parvenir cette lettre, adressée il y a 20 ans à Jean Chrétien, ministre du gouvernement Trudeau, le 16 juillet 1980. Elle fut écrite à Sault-Sainte-Marie («the Soo»), Ontario, à la tête du lac Huron, en songeant aux chansons et aux feux de camp des coureurs des bois, à nos pères jésuites et à l'établissement français volatilisé, et en contemplant les eaux du Sault et les fumées de l'Algonia Steel...

LÉONCE NAUD
Québec

Cher M. Chrétien,

Si je vous écris, ce n'est pas pour vous faire de la peine, mais je pense que vous devriez être informé de ce que je constate. Je vous écris du Holiday Inn, à Sault-Sainte-Marie, au nord du lac Huron. De ma fenêtre, la vue porte sur les eaux du détroit (le «Sault»), entre les lacs Huron et Supérieur, et sur les installations de l'Algonia Steel. On voit aussi dans le lointain le pont international reliant à cet endroit le Canada à l'État américain du Michigan.

Avant mon arrivée, je pensais qu'il devait bien rester une poche quelconque de francophones ici,

À la tête du lac Huron, les français semble avoir à peu près la même utilité pratique que l'algonquin

que je découvrais en ville quelques signes, traces, restes ou simplement consonances françaises, et je n'ai rien trouvé!

Ce matin, une jeune serveuse que je remerciai en français me dit: «Il n'y a pas de quoi!» Tout heureux de ma découverte, je lui demandai si elle était native de Sault-Sainte-Marie (le «Soo», comme ils disent ici). Elle me dit qu'elle-même était de Sudbury, où il y avait pas mal de Français, mais qu'ici il n'y en avait pour ainsi dire pas. Elle m'a bien assuré que dans la vie de tous les jours, il n'y a personne qui parle français ici. Ceci confirmait mon observation: ni signe extérieur, ni affiche, ni nom de rue, ni musique, ni sacre, rien.

Soudain, je me suis souvenu que la meilleure façon de voir s'il y a des Français quelque part, c'est de les chercher dans l'annuaire du téléphone. Vous trouverez ci-joint l'annuaire de Sault-Sainte-Marie avec des annotations vis-à-vis des noms français. J'ai découvert qu'ici, c'est tout plein de Français, sauf qu'apparemment ils ne sont plus français mais anglais!

Je ne sais pas trop comment vous allez vous y prendre pour leur faire parler français un jour car ils ne semblent plus du tout être intéressés. À dire vrai, vu d'ici, à la tête du lac Huron, les français semblent avoir à peu près la même utilité pratique que l'algonquin ou le cri; en tout cas, personne ne l'emploie. Si vous croyez que cela n'est pas vrai, décrochez le téléphone et demandez vous-même à la jeune fille que j'ai rencontrée: son nom est Loraine, elle travaille au restaurant du Holiday Inn, 208 St. Mary's River Road, Sault-Sainte-Marie. Elle vous le dira elle-même.

J'ai bien peur, M. Chrétien, qu'il va nous falloir admettre un beau jour que nous ne sommes plus français, mais que nous sommes perdus au Canada...

Le travail et le sexe

La guerre faite aux prostituées cacherait-elle un malaise inavoué face à une prostitution généralisée?

JACQUES SENÉCAL
Professeur de philosophie

Quelle différence y a-t-il entre une prof de sexologie et une prostituée? L'une loue son savoir-faire pour la connaissance, l'autre pour le plaisir. Toutes les deux pratiquent les plus vieux métiers du monde: la satisfaction d'autrui par la transmission du savoir et la satisfaction d'autrui par la transmission du plaisir contre rémunération.

Essentiellement, ces deux catégories de travailleurs pratiquent la location de leur corps: les prostituées louent la composante sexuelle de leur corps; les experts en sexologie (ou en informatique, ou en publicité...) louent la part cérébrale de leur corps. Chez l'une, le sexe, chez l'autre, le cerveau; ou, comme on dit: le corps et l'esprit. Dans les deux cas, il y a un service rendu contre rémunération pour la satisfaction des deux parties: le client et l'expert. Toute personne a le droit de disposer des compétences et des performances de son corps ou d'une partie de son corps comme elle l'entend, que ce soit dans le domaine du sport, de l'art, de la recherche, de l'enseignement, de l'artisanat, du commerce, de l'information, de la guerre ou du plaisir.

Pourquoi alors nos sociétés, depuis si longtemps, ont-elles toujours refusé de considérer les choses ainsi?

Réponse: les préjugés philosophico-religieux; le dualisme et l'idéalisme.

Déjà, chez les Grecs, on privilégiait les activités de l'esprit (que l'on n'appelait pas travail mais *poïen*, ou poésie) aux dépens des activités du corps que l'on appelait *ponos*, ou effort physique. Le «travail» de l'esprit, ou activité intellectuelle, était réservé aux maîtres-citoyens-propriétaires, les seuls véritables Athéniens, les meilleurs représentants de l'essence humaine; le «travail» du corps, celui qui exige des efforts physiques, était confiné aux esclaves et aux femmes qui, ensemble, constituaient la grande majorité des habitants mais étaient considérés par les maîtres comme n'étant pas dignes d'être citoyens ni de faire partie à part entière de la belle famille humaine, cette espèce au sommet de la hiérarchie des animaux: l'homme, cet animal doué de raison ou animal capable de rationalité.

Chez les Grecs de l'Antiquité, il existait une idéologie sociale dominante qui comprenait un ordre hiérarchique des valeurs: au sommet, l'action la plus noble, la plus humaine, c'était la contemplation, la philosophie, bref, la vie libérale oisive alimentée par les plaisirs de la connaissance et de la raison. Ensuite, les activités politiques, ju-

ridiques, législatives. La rhétorique (l'art de la discussion), l'entraînement physique pour le jeu et la guerre... Et, à un niveau inférieur, la pratique utilitaire, le travail servile, les artifices réservés habituellement aux esclaves et aux femmes. [...]

Cet idéalisme ou cette priorité des choses ou des activités de l'esprit sur celles du corps s'accompagne, il va de soi, d'un dualisme dans la conception de l'être humain: tout homme est constitué de deux parties unies mais distinctes: la forme et la matière, l'âme et le corps, la substance pensante (*res cogitans*) et la corporeité quantitative (*res extensa*). Ce dualisme se retrouve dans toutes les religions monothéistes occidentales et dans la tradition philosophique humaniste de Platon à Bergson. Et, encore aujourd'hui, cette pensée fait partie de notre paysage culturel.

Nous ne défendons plus théoriquement l'esclavagisme comme droit naturel ni le sexisme mâle comme une domination naturelle mais nous conservons, en pratique, ces vieux préjugés idéalistes et dualistes, à savoir que les performances de l'esprit valent mieux que celles du corps (sauf dans le sport professionnel). On valorise le travail intellectuel aux dépens du travail manuel, le savoir théorique aux dépens du savoir-faire pratique. Nous n'affirmons plus, comme Aristote et ses péripatéticiens, que l'intellectuel doit dominer le manuel et que le mâle doit dominer la femelle comme l'âge doit dominer le corps, mais, dans notre pratique quotidienne, ce vieux préjugé théorique dépasse joue encore effectivement un rôle dans notre manière de juger le travail. Encore aujourd'hui, les travailleurs du savoir, universitaires, sexologues, informaticiens, économistes, etc., sont socialement plus valorisés et mieux rémunérés que les plombiers, les artisans et les prostituées.

Le corps de la prostituée, celui de l'analyste financier

Qu'est-ce que la prostitution? «Le fait de livrer son corps aux plaisirs sexuels d'autrui, pour de l'argent.» Donnons une extension à cette définition du dictionnaire tout en extrayant la connotation morale: la prostitution est «le fait d'utiliser une partie de son corps pour la satisfaction d'autrui, contre rémunération». La sexologie utilise son cerveau pour la satisfaction de son client contre une rétribution en argent.

L'analyste financier agit de la même façon: il propose à son client qui le paye des investissements rentables qui lui apporteront plaisir et satisfaction à court ou à long terme. Il existe des artistes de génie et



Manifestation des citoyens du quartier Centre-Sud, à Montréal, contre la prostitution de rue. Nous sommes tous des prostituées, et pourtant, c'est la travailleuse du sexe qu'on veut éliminer et qu'on ostracise.

des psychologues doués qui, pour de l'argent, louent leurs talents pour imaginer et fabriquer des publicités aguichantes, ludiques et efficaces, lesquelles, au bout du compte, baisseront peut-être les consommateurs.

Ce qu'on appelle aujourd'hui l'économie nouvelle ou économie du savoir repose en grande partie sur une exploitation des forces cérébrales des jeunes cracks qui profitent de leur vivacité d'esprit et de leur savoir-faire pour se faire un magot en peu de temps. Cette courte liste d'exemples peut être étirée à l'infini.

Parle-t-on de prostitution, dans ces cas? Dit-on d'eux qu'ils se prostituent? Non. Au contraire, ils sont d'autant plus admirés qu'ils réussissent à faire de l'argent grâce à une exploitation maximale d'une partie de leur corps: le cerveau ou, par euphémisme, leur esprit. La société les encense et leur donne des prix d'excellence.

Alors, pourquoi sommes-nous encore portés à mépriser la tra-

vailleuse du sexe? N'a-t-elle pas droit, elle aussi, à un respect de son travail?

Objection: la prostituée ne prend pas plaisir au service qu'elle donne. Elle pratique son métier un peu malgré elle, comme si elle y était contrainte.

Oui, c'est peut-être vrai. Mais je connais une grande majorité d'hommes et de femmes qui, le lundi matin, vont offrir leurs services sans y prendre plaisir, sinon pour recevoir leur salaire. Qui ne travaille pas pour de l'argent? Qui ne se sent pas contraint au travail? Qui n'a pas lancé une business parce que mal pris au départ? Qui, de nos jours, ne doit pas cultiver une certaine cupidité pour réussir matériellement? Qui, dans nos sociétés, prend plaisir à berner son contemporain pour se sortir du trou ou pour augmenter ses revenus? Qui ne pense pas qu'à l'argent? Qui se sent dégoûté de toute obligation sociale de travailler et de toutes les nécessités économiques? Qui n'est pas prêt à s'avi-

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoit Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricatures); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres); Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux-Soucy, Marie-Claude Petit (communis); La documentation (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Latour, Claudette Belliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Il faut choisir
entre conduire
et téléphonerANDY SULLIVAN
REUTERS

Washington — Un automobiliste distraité est un automobiliste dangereux. Et le nombre croissant de voitures équipées de téléphones mobiles, d'ordinateurs voire de télécopieurs pourrait bien être à l'origine de l'augmentation des accidents aux États-Unis, selon une étude de l'administration américaine chargée de la sécurité routière (National Highway Traffic Safety Administration, NHTSA).

«Une distraction du conducteur sous toutes ses formes et quelle qu'en soit la raison constitue une réelle menace pour la sécurité sur les routes américaines», a déclaré hier l'administrateur adjoint de la NHTSA, Rosalyn Millman, lors d'un congrès sur la sécurité routière.

L'agence gouvernementale a publié une étude montrant qu'un quart des 6,3 millions d'accidents de voiture chaque année aux États-Unis proviennent d'une inattention du conducteur.

La tendance des automobilistes à rentabiliser le temps passé en voiture conduit certains véhicules à ressembler à des bureaux et 44 % des automobilistes utilisent un téléphone mobile en conduisant, 7 % consultent leur courrier téléphonique et 3 % envoient ou reçoivent des télécopieurs dans leur voiture.

La NHTSA étudie la relation entre l'utilisation du téléphone en voiture et les accidents de la route depuis 1973 mais n'a pas encore dégagé de preuve concrète car la plupart des États ne mentionnent pas l'existence de téléphones portables dans les procès-verbaux d'accidents.

Les recherches montrent que les équipements mains libres améliorent la sécurité, mais ils comportent encore le risque de porter son attention sur la conversation plutôt que sur la conduite.

«Mains libres ne signifie pas libre de risques», a déclaré Rosalyn Millman. «Je ne connais aucune étude qui suggère que les appareils mains libres résolvent le problème de l'inattention.»

Les recherches sont
abandonnées à Pine Lake

REUTERS

Pine Lake, Alberta — Les équipes de sauvetage ont mis fin hier aux recherches sur le site du camping de Pine Lake, en Alberta, touché par une tornade meurtrière vendredi. Le bilan final atteint 11 morts. Cinq femmes et cinq hommes, tous originaires de l'Alberta, ainsi qu'un garçon de deux ans de l'Ontario ont été tués par la tornade. L'enfant a été arraché des bras de son père et précipité dans la boue.

Près de 130 personnes ont été blessées par le passage de la tornade qui a tracé une bande d'une largeur d'un kilomètre à travers la région. Les dommages causés par la tornade sont évalués par les compagnies d'assurances entre 6,8 et 10 millions de dollars.

L'Alberta connaît de 16 à 20 tornades par an et la plupart sont considérées comme faibles. La dernière tornade meurtrière à avoir frappé la province avait ravagé le centre de la capitale Edmonton, tuant 27 personnes et en blessant près de 300 autres en 1987.

Des histoires de chance incroyable émergent à travers les récits d'horreur. La presse locale a raconté comment une fillette âgée d'à peine quatre mois avait été arrachée de son siège d'enfant à l'intérieur de la voiture de ses parents et propulsée en l'air sur la hauteur d'un édifice de trois étages, atterrissant à plusieurs dizaines de mètres plus loin.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

La publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'Agence Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Québec. Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CRIMINALITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Fait à souligner, c'est dans l'ouest du pays, où les pires résultats ont été enregistrés, que souffle avec la plus grande puissance un vent de droite commandant un durcissement de ton à l'endroit des criminels de tout acabit.

Du côté des champions, Terre-Neuve arrive en tête avec un taux de criminalité de 5921 affaires pour 100 000 habitants, suivie de très près par le Québec (5934) et l'Ontario.

Les données amassées auprès des différents services de police révèlent entre autres que le taux de criminalité chez les jeunes Canadiens de 14 à 19 ans a baissé de 7,2 % en 1999, le septième recul consécutif. Ce sont cependant les jeunes de cette catégorie d'âge qui affichent les pires taux de perpétration de crimes violents et de crimes contre les biens, selon les données tirées d'un échantillon de 164 services de police. Malgré une baisse de 5 % en 1999, le taux de crimes violents chez les jeunes reste 40 % plus élevé qu'en 1989. De 1989 à 1999, la criminalité violente a bondi de 81 % chez les filles comparativement à 30 % chez les garçons. Ces derniers restent cependant trois fois plus violents que les filles.

L'étude de Statistique Canada répertorie aussi bien les crimes contre la propriété que les crimes avec violence. Dans les deux cas, des baisses nationales ont été observées, toutes catégories d'âge confondues. En

1999, il y a eu 4266 affaires de crimes contre la propriété par tranche de 100 000 habitants, en baisse de 6,4 %. Les crimes avec violence ont pour leur part fléchi de 2,4 % avec 955 affaires pour 100 000 habitants.

Au total, 291 000 crimes violents ont été rapportés au Canada l'année dernière. Six fois sur dix, il s'agissait de voies de fait simples. Dans toutes les catégories de crimes avec violence, la tendance est à la baisse: homicides (-4,7 %), tentatives de meurtre (-8,8 %), agressions sexuelles (-7,3 %), vols qualifiés (-1,5 %) et voies de fait (-2 %). Le taux national d'homicides (1,76 par 100 000 habitants) est même en recul constant depuis un quart de siècle.

Au Québec, les crimes avec violence ont cependant connu un léger regain de 3,4 % (666 affaires par 100 000 habitants), mais le taux reste le plus faible au pays. Toujours au Québec, les crimes contre la propriété ont reculé de 8,9 % (3722 affaires par 100 000 habitants).

Les armes à feu jouent par ailleurs un rôle toujours plus effaçé dans la perpétration de crimes violents. En 1999, 4,1 % des crimes violents ont été commis avec une arme à feu, contre 5,6 % quatre ans auparavant.

Seule ombre à ce glorieux tableau, deux types d'infractions accusent une augmentation depuis quelques années. Le nombre d'infractions pour avoir troublé la paix a crû de 31 % depuis 1995. Les infractions liées aux drogues ont bondi de 32 % de puis 1993, «surtout à cause des augmentations de la possession et de la culture de cannabis».

CAMP DAVID

SUITE DE LA PAGE 1

«Je n'utiliserais pas ce terme [crise], a pour sa part dit le porte-parole de la Maison-Blanche, Joe Lockhart. «Ils ont bien sûr à traiter de questions très difficiles, mais les parties continuent d'y travailler.»

En donnant un point de presse qui pourrait, a-t-il dit, être son dernier avant le départ de Clinton, Joe Lockhart a souligné que le fait qu'Arafat et Barak ne se rencontrent pas en tête à tête, ou ensemble avec Clinton, n'impliquait aucunement que les pourparlers étaient rompus.

«L'atmosphère a été tendue par moments, mais ils travaillent toujours», a dit Lockhart. Il a qualifié de «déterminé» l'état d'esprit de Clinton, notant que le président était passé par des moments successifs d'espoir et de frustration, comme tous les participants au sommet. La nuit précédente, Clinton est resté éveillé jusqu'à 5h pour discuter avec Barak puis a repris à 10h30 les pourparlers avec Arafat, a indiqué Lockhart. «Les deux parties voient clairement quel est leur intérêt et c'est très, très dur d'essayer de combler le fossé», a-t-il reconnu, ajoutant qu'Israéliens et Palestiniens étaient conscients que le temps leur était compté.

Des responsables palestiniens ont affirmé hier qu'Arafat allait informer le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de l'échec des négociations quand Clinton l'a convoqué.

A New York, un porte-parole de l'ONU a confirmé qu'il y avait eu «une tentative pour mettre en relation Arafat avec le secrétaire général».

Dans le camp israélien, le porte-parole de Barak, Gadi Baltiansky, a également suggéré que les négociations se révélaient très difficiles. «Le premier ministre mène actuellement une bataille difficile et tenace concernant la sécurité d'Israël et d'autres intérêts, pour renforcer Israël et renforcer Jérusalem, et nous ne savons pas pour l'instant comment va se terminer ce sommet», a déclaré Baltiansky aux journalistes.

Dans la journée d'hier, une source israélienne avait affirmé qu'un «arrangement» prenait forme sur Jérusalem, mais l'information a été contredite par un haut responsable palestinien.

«Le moment de vérité est arrivé», a pour sa part déclaré à Jérusalem le président de la Knesset, Avraham Burg, qui s'entretient régulièrement au téléphone avec le premier ministre Ehoud Barak. Il a estimé que le sommet pouvait prendre fin sans qu'on ne parvienne à signer un accord global, mais avec cependant une reconnaissance par Israël d'un État palestinien.

«Écoutez, ne jouons pas aux idiots, OK? Si ça marche comme un canard, si ça parle comme un canard, si ça ressemble à un canard, c'est bien un État palestinien», a-t-il souligné avec un sens de la formule certain. Yasser Arafat a prévenu récemment qu'il entendait proclamer l'État palestinien le 13 septembre prochain au plus tard, avec ou sans accord de paix.

Selon lui, une telle reconnaissance par Israël d'un État indépendant permettrait de faciliter la résolution des autres questions à résoudre, à savoir le sort des 3,5 millions de réfugiés et du statut de Jérusalem, revendiqué comme capitale par les deux parties.

De retour hier au Proche-Orient, le porte-parole palestinien Hanan Achraoui a jugé «très faibles» les chances d'aboutir à «un quelconque accord dans les deux prochains jours». «Je ne m'attends pas à un accord sérieux... mais nous pouvons vous attendre à une déclaration d'intentions pour continuer ou trouver un cadre de travail ou un format différent.»

Sur le terrain, les extrémistes des deux côtés continuaient hier à faire pression sur leurs représentants pour qu'ils ne fassent aucune concession. Ainsi, plusieurs centaines de Palestiniens ont manifesté en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en scandant: «Cisjordan, quittez notre terre». «Nous sommes en route pour Jérusalem» ou «La seule façon d'obtenir nos droits est la guerre sainte».

EN BREF

Dernier hommage
à Louis Quilico

(PC) — Les funérailles du baryton montréalais Louis Quilico ont été célébrées hier matin à Toronto. Celui qui s'était rendu célèbre, notamment, pour son Rigoletto, qu'il a interprété plus de 500 fois sur les grandes scènes du monde, est décédé samedi d'un arrêt cardiaque, à l'âge de 75 ans, dans un hôpital de Toronto. Des membres de sa famille, ses étudiants, des collègues et des amis se sont rassemblés hier matin en l'église du Saint-Rosaire, à Toronto, pour rendre un dernier hommage au disparu. Par ailleurs, une messe commémorative aura lieu à Montréal samedi à 10h30 à la basilique Notre-Dame. «Je ne l'ai pas connu comme une grande star de l'opéra. J'ai connu un homme gentil qui est tombé amoureux de ma mère», a déclaré la belle-fille de M. Quilico, Alexandra Bregent.



Sylvie Motard nourrissait hier les manchots du Biodôme de Montréal. Le Biodôme propose quatre grands sentiers, quatre visites dans quatre écosystèmes différents: la forêt tropicale, la forêt laurentienne, le Saint-Laurent marin et le monde polaire.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

TEMPS

SUITE DE LA PAGE 1

été pour la prudence et mettent à leur programme des activités intérieures.

Les musées peuvent en témoigner. Au Biodôme, on a noté une augmentation de plus de 4 % du nombre de visiteurs cette année. Par rapport à l'an dernier, ce sont 15 000 personnes de plus qui sont venues découvrir ce havre de biodiversité, pour un total de 440 000 visiteurs depuis janvier. Dimanche dernier, journée orageuse quasi typique de notre été, plus de 6000 personnes ont visité le Biodôme. Or l'achalandage d'un dimanche normal (i.e. non orageux) tourne généralement autour de 5000 visiteurs. «C'est l'influence de la température. Les gens sont tentés d'être à l'extérieur, à cause de la pluie», analysait Josée Bédard, responsable des communications au Biodôme, soulignant qu'elle remarquait toujours une augmentation de l'achalandage par temps pluvieux.

Le Biodôme n'est pas le seul à bénéficier du mauvais temps. Au Planétarium de Montréal, on a aussi noté une augmentation importante de la clientèle cette année. Au 23 juin dernier, 10 000 personnes de plus qu'en 1999 étaient déjà passées par le Planétarium.

Au Musée des beaux-arts de Montréal, on profite aussi de l'absence de soleil. La pluie, «c'est magnifique chez nous!», lançait à la blague Wanda Palma, responsable des communications. «On a toujours une augmentation [de la clientèle] quand il pleut. Celui qui nous vole la clientèle, c'est le soleil.» Au 1^{er} juillet 1999, l'achalandage, toutes expositions confondues, se chiffrait à 25 261 visiteurs. À la même date cette année, on en est déjà à 121 678 visiteurs. Mais dans ce cas-ci, le mauvais temps n'explique peut-être pas à lui seul cette hausse impressionnante. L'exposition



Jacques Royer tient un macareux nain.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

estivale De Renoir et Picasso - Chefs-d'œuvre du Musée de l'Orangerie y est aussi pour beaucoup. L'expo a commencé en grand, plus tôt qu'à l'habitude, dès le début du mois de juin, et ouvre ses portes aux visiteurs le lundi, jour traditionnellement fermé dans la semaine muséale. «Et puis, il y a le temps», poursuivait Wanda Palma.

Le centre iSci, l'un des derniers-nés des musées montréalais, connaît un premier été grandiose. Le 6 mai, il fêta son 100 000^e visiteur. Le 21 juin, 186 135 personnes avaient déjà visité les lieux.

La température moyenne normale pour le mois de juillet est de 24 °C. Cette année, la moyenne se chiffre six degrés en deçà de la moyenne, soit à 18 °C. Et c'est sans compter la pluie...

BIG DIG

électriques qui, lui, est situé sous un corridor piétonnier. Le nouveau tunnel devra donc passer, à son point le plus creux, sous toutes ces couches. Mais, promet-on, tout se fera sans même une brève interruption des services de train et d'autobus.

Jean qui rit, Jean qui pleure

À terme, les Bostoniens profiteront d'un nouveau tronçon autoroutier prêt à accueillir 245 000 véhicules par jour. La circulation devrait ainsi être plus fluide, et surtout que l'on diminue de moitié les sorties et les entrées vers la ville, donc, par le fait même, les ralentissements. Alors que l'I-93 comptait 27 de ces accès vers le centre-ville, la nouvelle Central Artery n'en comptera que 14.

Les experts prévoient que le taux de monoxyle de carbone diminuera de 12 % uniquement grâce à la fluidité accrue de la circulation. Les citadins profiteront également de 60 hectares de nouveaux espaces verts, en plus d'un nouveau parc de 7,5 hectares qui s'étendra sur le site de l'actuelle autoroute surélevée. Seulement 2,5 hectares de l'espace disponible serviront au développement immobilier.

De quoi faire sourire tout citadin en quête d'une plus grande qualité de vie... mais de quoi faire pleurer les automobilistes, qui verront leur portefeuille fortement sollicité!

En effet, le coût de toute l'opération ayant été révisé à la hausse à plusieurs reprises, les autorités doivent sans cesse penser à de nouveaux moyens de financer le projet. De 3,8 milliards canadiens, la factu-

re du projet est passée à 8,6 puis à 16 milliards pour terminer sa course folle à 20 milliards. Une augmentation de plus de 420 % à ce jour! Et il reste encore quatre ans avant la fin du projet...

Le gouverneur du Massachusetts, Paul Cellucci, prévoit que 50 ans seront nécessaires pour tout payer. Mais bien malin qui saurait prévoir avec exactitude ce qu'il en coûtera en bout de piste... parlez-en aux fumeurs québécois, qui paient les intérêts de la facture de 1,3 milliard du Stade olympique!

Au printemps dernier, les autorités ont reconnu accuser un manque à gagner de près de trois milliards dans les budgets d'exploitation annuels. Le gouverneur Cellucci a dû faire adopter un plan de sauvetage à la mi-mai, pelletant ainsi la facture dans la boîte à gants des automobilistes. Voyez, ceux-ci devront assumer le manque à gagner en augmentant le tarif d'enregistrement de leur voiture et le prix de leur permis de conduire augmenter.

Mais les autorités bostoniennes ne seront pas pour autant au bout de leurs peines. La Securities and Exchange Commission fédérale a récemment lancé une enquête pour savoir si l'ex-directeur du Big Dig, James Kerassiotis, a bel et bien magouillé pour cacher aux investisseurs les problèmes financiers du projet. Au mois de février, Washington avait menacé de retirer ses subventions si la commission en venait à prouver de telles allégations. À la suite de ces révélations, M. Kerassiotis avait démissionné.

Le cauchemar que certains appréhendaient semble donc avoir pris forme.